



# Ressources naturelles Canada

## Rapport sur le rendement

Pour la période  
se terminant  
le 31 mars 1996

Présentation améliorée des rapports  
au Parlement – Document pilote

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1996

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N<sup>o</sup> de catalogue BT31-4/9-1996  
ISBN 0-660-60156-7



## **Avant-propos**

Le présent document représente la phase deux du Projet d'amélioration des rapports au Parlement, qui a été créé au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor en vue d'améliorer la qualité de l'information fournie au Parlement et de mettre à jour les processus servant à préparer cette information. Ce projet est l'un des volets de l'initiative «Repenser le rôle de l'État» qui vise à mettre davantage l'accent sur les résultats et à rendre plus transparente l'information présentée au Parlement.

Du mois d'août 1995 au mois de juin 1996, on a mené de vastes consultations auprès des députés fédéraux et d'autres intervenants clés afin d'examiner des options pouvant permettre d'améliorer l'information fournie au Parlement. Il en est ressorti clairement qu'il importait de mettre l'accent sur le rendement des ministères et les résultats réels obtenus.

En juin 1996, la Chambre des communes a approuvé le dépôt, à titre de projet pilote, de rapports sur le rendement distincts par seize ministères et organismes. Ces documents pilotes seront évalués, et si le Parlement et d'autres intervenants appuient cette approche, on demandera alors au Parlement d'approuver officiellement cette démarche visant à faire en sorte qu'à partir de l'automne 1997, tous les ministères et organismes présentent des rapports sur le rendement distincts.

On peut consulter ces documents par la voie électronique dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor, à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Pour de plus amples renseignements sur le présent document ou le Projet d'amélioration des rapports au Parlement, veuillez explorer le site Internet du SCT ou communiquer à l'adresse suivante :

Revue gouvernementale et Services de qualité  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Canada)  
K1A 0R5  
Téléphone : (613) 957-7042

# Ressources naturelles Canada

## Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1996

---

A. Anne McLellan

*Ministre des Ressources naturelles Canada*



Ressources naturelles  
Canada

Natural Resources  
Canada

Canada

# Ressources naturelles Canada

## Notre mandat

Ressources naturelles Canada est un ministère fédéral à vocation scientifique qui œuvre principalement dans les domaines de l'énergie, des minéraux et des métaux, des forêts et des sciences de la Terre. Il contribue par son expertise scientifique et stratégique, de même que par son expérience de la situation nationale et internationale, à l'étude des questions qui touchent aux ressources naturelles et qui revêtent une grande importance pour le Canada.

## Notre vision

Par ses activités scientifiques de pointe, ses connaissances spécialisées et son expertise, Ressources naturelles Canada aidera le Canada à devenir un chef de file mondial du développement durable dans la gestion des terres, de l'énergie, des forêts et des minéraux, et un producteur de biens, de technologies, de services et de recherches du secteur primaire de grande qualité.

## Nos activités

Ressources naturelles Canada sert les Canadiens essentiellement de quatre façons :

- il veille à ce que les **politiques et les règlements fédéraux** qui régissent, par exemple, l'environnement, le commerce, l'économie, les sciences et la technologie, les affaires autochtones et les terres du Canada favorisent la contribution des ressources naturelles à l'économie canadienne, tout en protégeant l'environnement, et la santé et la sécurité des Canadiens;
- il fait valoir les **intérêts internationaux du Canada** en collaboration avec des organismes internationaux et d'autres pays, afin que le Canada puisse respecter ses engagements internationaux en matière de ressources naturelles, et que ses produits, ses technologies et ses services aient continuellement accès aux marchés mondiaux;
- il exécute des **recherches scientifiques** de pointe qui assurent le développement et la diffusion des idées, des connaissances et des technologies dont le Canada a besoin pour utiliser ses ressources de façon judicieuse et efficace, réduire ses coûts, protéger l'environnement et aider les Canadiens à créer des produits et des services; et
- il construit une **infrastructure de connaissances** d'envergure nationale qui permet aux Canadiens de consulter diverses sources d'information et d'avoir facilement accès aux données économiques, environnementales et scientifiques les plus récentes sur les terres et les ressources du Canada.

## Notre mode de fonctionnement

Notre philosophie de gestion nous engage à :

- demeurer **intègres** dans l'accomplissement de notre travail;
- servir les Canadiens avec **dévouement et efficacité**;
- voir à ce que nos programmes et nos priorités répondent aux besoins de nos **clients**;
- établir des **partenariats** avec des organismes provinciaux, territoriaux et fédéraux, des entreprises, des membres des Premières nations, des universités, des organisations environnementales et d'autres pays; et
- reconnaître et soutenir le perfectionnement de **nos employés**.

# Table des matières

<b>1.0</b>	<b>Introduction de la ministre</b>	<b>2</b>
<b>2.0</b>	<b>Aperçu du ministère</b>	<b>4</b>
2.1	Énoncé de mission	4
2.2	Domaines d'activité de Ressources naturelles Canada	4
<b>3.0</b>	<b>Information sur le rendement par objectif</b>	<b>8</b>
3.1	Objectifs du ministère	8
3.2	Réalisations en 1995-1996 par rapport aux engagements	10
3.3	Défis en matière de gestion	44
<b>4.0</b>	<b>Rapport sur les grands projets</b>	<b>48</b>
4.1	Cadre de gestion des sciences et de la technologie de Ressources naturelles Canada	48
4.2	Le Programme de recherche et de développement énergétiques du gouvernement fédéral (PRDE)	48
<b>5.0</b>	<b>Résumé de l'Examen des programmes</b>	<b>50</b>
5.1	Décisions résultant de l'Examen des programmes	50
5.2	Progrès réalisés jusqu'à présent	51
<b>6.0</b>	<b>Renseignements supplémentaires</b>	<b>53</b>
	Tableau 1 – Autorisations pour 1995-1996 : Partie II du Budget des dépenses	53
	Tableau 2 – Besoins en ressources pour 1995-1996, par secteur et domaine d'activité	54
	Tableau 3 – Recettes par catégorie	55
	Tableau 4 – Détails sur les grands projets d'immobilisation	56
	Tableau 5 – Paiements de transfert par domaine d'activité	57
	Tableau 6 – Nouveaux prêts et dotations en capital	62
	Tableau 7 – Prêts impayés	62
	Tableau 8 – Résumé financier du Fonds renouvelable de Géomatique Canada	63

## 1.0 Introduction de la ministre

Les ressources naturelles du Canada jouent un rôle central dans l'économie de notre pays, et elles sont cruciales pour sa prospérité future. Elles font également partie intégrante de notre patrimoine national. À titre de ministre des Ressources naturelles, je suis déterminée à ce que ces richesses soient exploitées afin de profiter au maximum aux Canadiens, et ce, tout en assurant la préservation et la protection de l'environnement.

Le Canada est un chef de file reconnu en développement durable de ses ressources énergétiques, forestières et minérales, et aussi pour les connaissances géographiques et géoscientifiques de son territoire. Ressources naturelles Canada contribue à ce leadership. Ses efforts visant à favoriser la mise en place d'industries modernes et de haute technicité dans le domaine des ressources, qui soient à la fois soucieuses de l'environnement et économiquement viables, ont aidé le Canada à acquérir une réputation mondiale d'excellence en exploitation des ressources.

L'année 1995-1996 a été importante pour le ministère des Ressources naturelles. Elle a marqué le point culminant de deux années de renouvellement, de réorganisation et de restructuration, et le début d'une nouvelle manière de faire les choses. À mesure que l'année s'est écoulée, nous avons commencé à récolter les fruits de l'ambitieux programme du gouvernement visant à réduire ses dépenses et à rationaliser ses activités.

À la suite de l'Examen des programmes et des autres initiatives touchant l'ensemble du gouvernement, Ressources naturelles Canada est devenu en 1995-1996 un ministère plus robuste, allégé et aux activités mieux ciblées. Ses activités sont regroupées en cinq secteurs (alors qu'il y en avait sept auparavant). Ses deux fonctions primaires – sciences et politiques – sont fortement intégrées. Le Ministère a cessé de financer les mégaprojets, a réduit ses activités dans certains domaines et se concentre maintenant sur des activités clés – des domaines où la coordination et l'effort à l'échelle nationale sont nécessaires et souhaitables. Avec un budget et un effectif moindres, le Ministère a maintenant établi de nouveaux modes de fonctionnement avec ses partenaires, et il a accru la coopération, notamment avec les provinces et les territoires, plus particulièrement dans les secteurs des forêts, des mines et des sciences de la Terre. Il en résulte un gouvernement plus efficace, coûtant moins cher et davantage attentif.

Ressources naturelles Canada a également réalisé des progrès importants en 1995-1996 à l'égard de plusieurs priorités fédérales : développement durable, emplois et croissance, santé et sécurité. Par exemple, le Ministère a élaboré des stratégies et des politiques de développement durable dans les domaines de l'énergie, des minéraux et des métaux, et des forêts; il a introduit le programme Défi-Climat (mesures volontaires et registre) et il a encouragé l'efficacité énergétique par l'entremise de l'Initiative des bâtiments fédéraux; il a lancé GéoExpress, un réseau pour les données géographiques sur les ressources naturelles; et il a traité les dossiers internationaux, environnementaux et commerciaux touchant la géomatique, les sciences de la Terre, les forêts, les métaux et les minéraux.

Ces réalisations, et d'autres aussi importantes, nous ont permis d'établir une assise pour le travail que nous devons maintenant réaliser. Le Ministère est bien placé pour réaliser ses priorités en matière de développement durable (une économie prospère, un environnement sain, des collectivités stables et un avenir viable) et de saine gestion des affaires publiques (appui à l'union économique et sociale). Le Ministère a élaboré un plan d'activités pour 1996-1999 qui décrit neuf principaux objectifs et les stratégies afin de les réaliser. Il a également préparé le présent rapport sur le rendement, qui fait état de ses progrès vers l'atteinte de ces objectifs au cours de 1995-1996.

Le Ministère réalisera ses objectifs en poursuivant ses quatre grands domaines d'activité. Les partenariats joueront un rôle central dans cette stratégie. Le Ministère travaille avec d'autres paliers de gouvernement et l'industrie afin d'accroître l'efficacité énergétique au Canada et de réaliser le double objectif que sont la création d'emplois jumelée à la croissance, et la protection de l'environnement. Nos chercheurs et nos scientifiques sont déterminés à établir des partenariats solides afin de développer et de commercialiser de nouvelles technologies et de nouveaux procédés industriels, afin d'accroître la compétitivité du Canada et de préserver la contribution importante du secteur des ressources naturelles à notre excédent commercial annuel.

Par exemple,

- Au Centre de recherche de l'Ouest de CANMET, à Devon (Alberta), les chercheurs fédéraux travaillent avec leurs homologues des provinces et de l'industrie afin d'élaborer des procédés plus efficaces et plus respectueux de l'environnement, dans le but d'exploiter les immenses ressources canadiennes en sable bitumineux.
- À la Mine-laboratoire de Val d'Or (Québec), les experts du Ministère travaillent étroitement avec l'industrie minière afin de développer et de tester les toutes dernières technologies qui maintiendront le leadership canadien sur la scène mondiale.
- La Commission géologique du Canada continuera de dresser des cartes qui comptent parmi les meilleures au monde, des cartes qui permettent de mieux cibler les gisements potentiels comme ceux de Voisey's Bay et les gîtes diamantifères au Lac de Gras, de réduire les risques associés à l'exploration, d'attirer de nouveaux investissements et d'aider l'industrie à créer des emplois pour les Canadiens, et ce, dans un esprit de respect de l'environnement.
- Comme le démontre les travaux réalisés dans les 10 forêts modèles du Canada et dans l'ensemble des centres de recherche partout au pays, le Ministère aide aussi l'industrie forestière à mettre en place des méthodes de gestion forestières durables et il joue un rôle clé dans les discussions menées avec d'autres nations pourvues en grandes forêts, afin d'atteindre un consensus sur les critères et les indicateurs forestiers, et sur la certification des produits forestiers.

Ces réalisations, ainsi que d'autres réalisations, sont décrites dans le présent rapport. Les rapports sur le rendement constituent un important élément de l'engagement du gouvernement d'assurer la transparence et la responsabilisation. Mes collègues et moi croyons que les Canadiens ont le droit de connaître et d'évaluer les plans, les initiatives et les engagements du gouvernement ainsi que ses progrès vers leur réalisation. Les rapports sur le rendement contribuent à diffuser ces renseignements. Ils constituent également un excellent outil d'évaluation que les ministères peuvent utiliser pour examiner et évaluer leurs réalisations, ce qui contribue, par la suite, à la prise de décisions judicieuses. C'est avec enthousiasme que Ressources naturelles Canada se joint aux 15 autres ministères qui produiront un rapport sur le rendement pour 1995-1996, dans le cadre d'un projet pilote. Comme les autres ministères, RNCan se servira de la rétroaction sur ce document afin d'améliorer constamment ses méthodes de rapport.

Mon ministère s'acquitte de toute une gamme de responsabilités. Je ne peux trop insister sur la nature complexe et exigeante du travail sur lequel se fonde les brefs énoncés de nos réalisations en 1995-1996. Je suis fière des résultats obtenus par mon ministère et des réalisations de son personnel. En tant que ministre des Ressources naturelles, je m'efforcerai d'accroître le leadership de notre pays dans la gestion responsable des ressources et dans l'acquisition de connaissances sur la masse continentale. Je suis fière des résultats obtenus par mon ministère et des réalisations de son personnel. J'anticipe avec optimisme les dernières années de cette décennie pour les secteurs canadiens des ressources naturelles, et je suis confiante que, grâce à la contribution de Ressources naturelles Canada, ces richesses seront exploitées de façon durable afin de profiter au maximum aux Canadiens.



## 2.0 Aperçu du ministère

### 2.1 Énoncé de mission

Par ses activités scientifiques de pointe, ses connaissances spécialisées et son expertise, Ressources naturelles Canada aidera le Canada à devenir un chef de file mondial du développement durable dans la gestion des terres, de l'énergie, des forêts et des minéraux, et un producteur de biens, de technologies, de recherches et de services du secteur primaire de grande qualité.

### 2.2 Domaines d'activité de Ressources naturelles Canada

Notre travail consiste à mettre notre expertise scientifique et stratégique au service du développement durable dans le secteur des ressources naturelles au Canada. Nous nous sommes engagés à pratiquer une saine gestion des affaires publiques, à offrir des services de grande qualité, à travailler avec d'autres organismes des secteurs public et privé, ainsi qu'à protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Les échanges et les investissements internationaux, les sciences et la technologie, les affaires autochtones, les terres fédérales, les statistiques nationales et certaines questions environnementales relèvent du gouvernement fédéral. Dans le domaine des ressources naturelles, c'est RNCan qui s'acquitte de ces responsabilités. La loi lui confie également la responsabilité de réglementer tous les levés officiels exécutés sur les terres fédérales, y compris sur les territoires visés par les revendications autochtones.

Nos activités se regroupent en quatre grands domaines :

- élaboration de politiques et de règlements dans des domaines qui ressortissent au gouvernement fédéral;
- défense des intérêts internationaux du Canada;
- recherche scientifique et transfert de nouvelles technologies dans le domaine des ressources naturelles;
- édification d'une infrastructure de connaissances concernant les terres et les ressources du Canada.

En outre, le Ministère œuvre dans deux domaines spéciaux, à savoir :

- programmes temporarisés/spéciaux;
- gestion ministérielle et administration.

#### ***Politiques et règlements***

Au chapitre des politiques et de la réglementation, nous devons collaborer étroitement avec toutes les parties intéressées et avec les ministères qui ont des mandats apparentés au nôtre. Notre rôle consiste à augmenter la contribution des industries des ressources naturelles à l'économie canadienne, tout en protégeant l'environnement, la santé et la sécurité des Canadiens.

Voici des exemples de nos activités à cet égard :

- RNCan élabore des politiques et des cadres stratégiques en matière de ressources naturelles, comme une nouvelle politique fédérale des minéraux et des métaux, la Stratégie nationale sur les forêts, un cadre pour la gestion des déchets radioactifs, et le Cadre de gestion des sciences et de la technologie.
- RNCan collabore étroitement avec Environnement Canada à la révision de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE). Avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, il se penche sur de nouveaux éléments de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).
- RNCan conseille le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sur des questions concernant les ressources nordiques et les affaires autochtones, notamment les revendications territoriales.
- RNCan apporte une large contribution à la nouvelle stratégie fédérale pour les sciences et la technologie, dirigée par Industrie Canada.
- RNCan conseille le ministère des Finances, Revenu Canada et le ministère de la Justice sur des questions liées à la politique fiscale et aux régimes fiscaux appliqués aux ressources, notamment le régime des redevances minières dans les Territoires du Nord-Ouest.

#### ***Promotion des intérêts internationaux du Canada et mondialisation des marchés***

RNCan défend les intérêts du Canada à l'étranger, par sa participation aux travaux des organismes internationaux. Son objectif est de permettre au Canada de respecter ses engagements internationaux et de faciliter la pénétration de ses projets, technologies et services sur le marché mondial. Notre participation est d'autant plus nécessaire que la concurrence augmente constamment sur ce marché et que les préoccupations suscitées par l'environnement exercent une influence grandissante sur les politiques en matière de ressources naturelles et sur l'accès aux marchés.

Voici des exemples de nos activités :

- RNCan a contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Convention cadre sur le changement climatique et de la Convention mondiale sur la biodiversité.
- RNCan apporte une large contribution aux travaux qui se font sur la scène internationale en vue de l'établissement d'une convention mondiale sur les forêts.
- RNCan participe de très près à l'étude des questions touchant les déchets et le recyclage, tant au pays que sur la scène internationale, par exemple dans le cadre de la Convention de Bâle.
- RNCan a contribué à défendre la position du Canada à l'égard de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
- RNCan a soutenu l'industrie canadienne de la géomatique en concluant d'importants projets internationaux, ayant donné lieu à des contrats dépassant 20 millions de dollars en 1995-1996.

### ***Sciences et technologie***

Les sciences et la technologie ont un rôle essentiel à jouer pour que les industries des ressources au Canada soient en mesure de soutenir la concurrence sur un marché mondial de plus en plus difficile et sensible aux questions environnementales. RNCan participe activement à des programmes de recherche scientifique et technologique, et fait fonction de diffuseur d'information, en transférant ses propres connaissances et celles d'autres organismes au secteur privé. Les découvertes qu'il fait et les nouvelles technologies qu'il développe aideront les Canadiens à créer de nouveaux produits et services. Notre objectif est de contribuer à l'utilisation judicieuse et efficace des ressources canadiennes, de manière à réduire les coûts et à protéger l'environnement.

Quelques réalisations :

- RNCan a établi des stratégies de lutte intégrée contre les ravageurs des forêts, qui prévoient notamment l'utilisation de moyens biologiques afin d'enrayer les insectes ravageurs et la végétation concurrente.
- Le Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (PNEDEM) permet à un certain nombre d'intervenants d'unir leurs efforts afin de développer des techniques de lutte contre l'acidification des exhaures. Ces techniques, comme d'autres méthodes d'exploitation et de déclassement des mines, auront des retombées importantes sur l'environnement et l'économie.
- En collaboration avec l'Agence spatiale canadienne, RNCan développe et transfère à l'industrie les techniques d'acquisition, de manipulation et de stockage des données de télédétection, comme celles que fournit le programme canadien RADARSAT.
- Avec trois autres ministères fédéraux (Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada), RNCan a signé en 1995 un protocole d'entente qui vise à aligner les divers programmes de recherche en sciences et technologie en fonction du développement durable. Les recherches seront ainsi mieux coordonnées, plus efficaces et plus rentables.
- De concert avec 12 autres ministères et sociétés d'État, RNCan met en œuvre le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) du gouvernement fédéral, qui soutient le développement scientifique et technologique afin d'aider le Canada à produire et à utiliser ses ressources énergétiques de manière rentable et respectueuse de l'environnement. Bon nombre des réalisations en S-T mentionnées à la section 3 du rapport sont financées par le PRDE.
- Un Accord géoscientifique intergouvernemental a été conclu, sa signature par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux étant prévue pour la Conférence de 1996 des ministres des Mines. Cet accord permettra d'améliorer la collaboration en sciences de la Terre au Canada.

**Infrastructure de connaissances**

En collaboration avec les gouvernements provinciaux, les universités et le secteur privé, RNCan continue de travailler à l'établissement d'une infrastructure nationale de connaissances – une riche base de données techniques, scientifiques et économiques accessibles au public. Pour prendre des décisions éclairées, les Canadiens ont besoin de données précises et objectives sur leur territoire, les réseaux qui les relient et les ressources qui sont à leur disposition. Cette infrastructure intellectuelle est aussi importante que les infrastructures routières, ferroviaires et aériennes. Dans les connaissances réside la clé du progrès économique, de toute nation. Notre objectif est d'établir une infrastructure de connaissances sur les ressources naturelles au Canada afin d'améliorer nos perspectives de croissance économique et sociale.

Voici quelques-unes de nos activités dans ce domaine :

- Le programme Science et technologie de l'exploration (EXTECH) développe des idées et des technologies nouvelles pour reconstituer les réserves de métaux communs du Canada.
- Le Programme national de cartographie géoscientifique est un programme multidisciplinaire et multipartite qui nous permet d'améliorer notre base de données géologiques afin de répondre aux besoins de l'industrie des ressources et de résoudre les problèmes environnementaux.
- Le Service d'information de l'Atlas national (SIAN) diffuse par réseau informatique des données concernant la masse continentale du Canada. C'est l'un des trois programmes de technologie de l'information qui étaient à l'ordre du jour du Sommet du G-7 tenu en 1995 à Halifax.
- La Base nationale de données sur les forêts, constituée avec la collaboration des organismes forestiers provinciaux et territoriaux, renferme des statistiques nationales sur les forêts.
- La Base de données nationale sur la consommation d'énergie recueille et analyse des données nationales sur les économies d'énergie réalisées par les utilisateurs, sur les caractéristiques des bâtiments et des équipements consommateurs d'énergie, sur l'attitude et le comportement des consommateurs canadiens à l'égard de l'utilisation de l'énergie et, enfin, sur l'adoption de technologies offrant une grande efficacité énergétique.

**Programmes temporarisés/spéciaux**

Ce domaine d'activité comporte des programmes comme les mégaprojets, les ententes sur l'exploitation minérale et les ententes sur la recherche et le développement en foresterie qui prennent fin progressivement à la suite de décisions gouvernementales. S'inscrit également dans ce domaine la délimitation des territoires pour les revendications territoriales globales des Autochtones qui doivent être réglées dans un laps de temps fixe.

**Gestion ministérielle et administration**

Ce domaine d'activité représente la gestion et l'administration du Ministère, qui comprennent les fonctions internes de RNCan. Il comporte notamment : coordination et directives de gestion, administration des activités environnementales, communications, liaison avec le Cabinet et le Parlement, services financiers, ressources humaines, services administratifs, vérification interne, évaluation des programmes, gestion de l'information, technologie de l'information et d'autres services de soutien nécessaires aux activités du Ministère.

## 3.0 Information sur le rendement par objectif

**Objectif :** Intégrer les facteurs économiques, environnementaux et sociaux dans les décisions concernant les ressources naturelles

**Objectif :** Augmenter les possibilités de croissance économique et de création d'emplois sur fond de développement durable dans le secteur des ressources naturelles du Canada

**Objectif :** Favoriser l'exploitation et l'utilisation efficaces des ressources et limiter le plus possible les répercussions environnementales

**Objectif :** Aider les Canadiens à respecter les engagements pris auprès de la communauté internationale en matière de changement climatique

### 3.1 Objectifs du ministère

Le développement durable s'appuie sur une fusion harmonieuse du développement économique, de la protection de l'environnement, du bien-être de la population et de la qualité de la vie. Dans le document *Pour la création d'emplois pour la relance économique*, le gouvernement s'est engagé à promouvoir les principes du développement durable et a insisté sur la nécessité, pour les ministères fédéraux, d'adopter des programmes environnementaux et économiques convergents.

Les ressources naturelles jouent un rôle crucial dans la réalisation de l'engagement du gouvernement à l'égard du développement durable. Une grande partie de la richesse du Canada est tributaire de ses ressources naturelles. Celles-ci représentent un moyen de subsistance pour plus de 500 collectivités et quelque 1,75 million de Canadiens. Mais ces ressources ne sont pas que des biens économiques; elles font également partie de notre patrimoine environnemental. Le Canada porte à sa surface 20 p. 100 des eaux douces et 10 p. 100 des forêts de la planète, en plus de fournir un habitat à quelque 300 000 espèces animales.

RNCan croit en une forme de mise en valeur des ressources du Canada qui engendrera des retombées économiques et sociales à long terme et qui préservera en même temps l'environnement. À titre d'exemple, RNCan collabore avec un grand nombre de parties intéressées dans le cadre de programmes comme la **Stratégie nationale sur les forêts**, l'**Initiative minière de Whitehorse** et le **Programme national d'action sur le changement climatique**. L'objectif commun de ces programmes, c'est de cerner les problèmes que nous devons régler dans notre cheminement vers le développement durable et de leur trouver des solutions. RNCan procure le savoir-faire (sciences, technologie, politiques) dont nous avons besoin pour exploiter intelligemment nos richesses naturelles. Nous devons trouver, puis mettre en valeur et utiliser plus efficacement ces richesses. Nos efforts doivent donner lieu à des produits et à des processus nouveaux et écologiques. Et nous devons atténuer au maximum les répercussions sur l'environnement.

S'étant engagé au développement durable, RNCan cherche à créer des conditions propices aux investissements dans nos industries primaires, conditions qui permettront de vendre les technologies, les produits et les services canadiens à l'étranger.

RNCan souscrit à l'engagement pris par le gouvernement fédéral de pratiquer une saine gestion des affaires publiques, par ses activités en matière de santé et de sécurité faisant partie de son mandat, par l'établissement et la gestion d'une infrastructure de connaissances contribuant au développement économique et social et par sa collaboration avec les gouvernements provinciaux dans les domaines d'intérêt commun. RNCan appuie également les principes de saine gestion des affaires publiques en s'engageant à fournir aux Canadiens des produits et des services d'excellente qualité.

RNCan a formulé ces objectifs afin de relever le défi d'atteindre ses principales priorités en matière de développement durable et de pratiquer une saine gestion des affaires publiques. C'est sur ces objectifs que repose la présentation de notre rapport annuel sur le rendement. Les principaux engagements et réalisations, ainsi que les indicateurs de rendement disponibles, sont énumérés sous chaque objectif, par domaine d'activité. Bien que chaque réalisation soit indiquée sous un seul objectif, elles contribuent, dans plusieurs cas, à atteindre plusieurs objectifs. Dans la présente section, nous faisons le lien entre, d'une part, les engagements indiqués dans les renseignements supplémentaires fournis dans le Plan de dépenses (Partie III) de 1996-1997 et, d'autre part, les réalisations, en fonction des domaines d'activité et des objectifs du Ministère. Comme il s'est écoulé passablement de temps depuis la présentation du Plan de dépenses, on devrait considérer le présent rapport comme reflétant plus précisément les résultats du Ministère pour 1995-1996.

Il y a lieu de noter que Ressources naturelles Canada est en phase de transition et se dirige vers une culture de gestion basée sur les résultats. C'est un processus qui s'étend sur plusieurs années, et le Ministère en est seulement aux premières étapes. Par conséquent, il n'est pas en position de comparer autant qu'il le voudrait les engagements et les résultats prévus par rapport aux résultats réels. À mesure que le Ministère acquerra la capacité de planifier et de suivre ses activités dans le cadre du nouveau régime basé sur les résultats, la qualité des rapports sur le rendement présentés au Parlement s'améliorera considérablement.

**Objectif :** Maintenir et étendre l'accès à des produits, des technologies et des services du secteur primaire aux marchés étrangers

**Objectif :** Exercer les responsabilités du gouvernement fédéral en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres parties intéressées

**Objectif :** Aider les collectivités autochtones à gérer leurs ressources naturelles

**Objectif :** Protéger la santé et la sécurité des Canadiens

**Objectif :** Fournir l'information dont les décideurs ont besoin au sujet des terres et des ressources du Canada pour être en mesure de prendre des décisions éclairées

### 3.2 Réalisations en 1995-1996 par rapport aux engagements

#### Objectif 1

#### ***Intégrer les facteurs économiques, environnementaux et sociaux dans les décisions concernant les ressources naturelles***

Le développement durable appelle une meilleure prise de décisions – des décisions qui intègrent les dimensions économiques, environnementales et sociales de la mise en valeur des ressources. Par ses responsabilités réglementaires et ses politiques environnementales et économiques, le gouvernement fédéral peut avoir une influence considérable sur l'exploitation des ressources.

RNCan collabore avec d'autres ministères pour s'assurer que les politiques, les programmes et les règlements fédéraux, y compris les siens, tiennent compte des valeurs économiques, sociales et environnementales et favorisent le développement durable. RNCan met également au point une technologie pour permettre aux Canadiens de consulter facilement de l'information scientifique, économique et sociale récente provenant de diverses sources.

#### ***Stratégie***

La stratégie retenue par RNCan pour atteindre cet objectif consiste à :

- favoriser une compréhension des principes et des pratiques du développement durable;
- obtenir un consensus sur les objectifs et les plans dans des domaines précis;
- élaborer des cadres stratégiques qui appuient le développement durable;
- évaluer les progrès accomplis en matière de développement durable des ressources naturelles;
- créer une base de connaissances conviviale sur les facteurs économiques, environnementaux et sociaux qui permettra de prendre des décisions éclairées.

#### Engagements pour 1995-1996

#### Réalisations en 1995-1996

##### ***Domaine d'activité : Politiques et règlements***

Participer à l'évaluation environnementale pour les nouveaux projets d'exploitation d'uranium en Saskatchewan

Comme l'a demandé la commission d'évaluation environnementale, le Ministère a présenté la position fédérale sur la politique d'exportation d'uranium, et la situation mondiale en ce qui concerne l'offre et la demande.

Élaborer des ententes fédérales-provinciales d'évaluation environnementale pour les projets d'exploitation en mer de Terra Nova et de l'île de Sables

Les équipes de réglementation et de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux ont été nommées, afin de négocier les ententes pertinentes. Au 31 mars 1996, ces ententes en étaient rendues à leur version finale.

Publier un nouveau cadre stratégique fédéral pour le développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux

Le 15 septembre 1995, RNCan a publié un exposé des enjeux et a tenu subséquemment des consultations avec d'autres ministères, les ministères provinciaux des mines et des organisations non gouvernementales. Ces consultations ont porté sur les éléments d'une nouvelle politique fédérale.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Politiques et règlements (suite)***

Grâce à des études, des groupes de concertation et des consultations avec les parties intéressées, des progrès ont été réalisés à l'égard des questions soulevées dans le cadre de l'initiative L'innovation : la clé de l'économie moderne. Des progrès ont notamment été réalisés sur les points suivants :

- Projet d'entente Canada-Colombie-Britannique sur les évaluations environnementales par une seule agence appropriée.
- Élaboration de nouvelles lignes directrices relevant de la *Loi sur les pêches*, visant à déterminer ce qui constitue une altération nuisible de l'habitat du poisson, et d'une nouvelle directive au sujet de l'application de la politique sur l'habitat du poisson.
- Mise au point d'un cadre de référence pour les évaluations des ressources minérales et énergétiques dans les parcs nationaux prévus dans le Nord.
- Collaboration à l'élaboration de la Politique de gestion des substances toxiques, présentée par Environnement Canada, en fournissant son expertise.

En octobre 1995, organisation d'un séminaire sur la réforme réglementaire, qui a permis de mieux cibler les efforts requis en matière de gestion de l'habitat du poisson, d'évaluations environnementales et d'utilisation des sols.

***Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada***

Participer à des négociations en vue de conclure un protocole pour la Convention cadre sur le changement climatique

Le Ministère a collaboré avec Affaires étrangères et Commerce international Canada et Environnement Canada afin de s'assurer que le mandat international tienne compte des intérêts du Canada.

Aider l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à établir ses programmes de réduction des risques pour le plomb, le cadmium et le mercure

De concert avec Environnement Canada, RNCan a négocié une déclaration ministérielle de l'OCDE qui reconnaît que le plomb peut être utilisé de manière sûre lorsqu'il est bien manipulé, et il a élaboré des critères pour le choix des futures substances candidates pour le programme de réduction des risques.



**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada (suite)***

Participer à des réunions et des initiatives internationales et nationales au sujet des protocoles relatifs aux émissions atmosphériques

Le Canada est parvenu à convaincre d'autres pays participant aux discussions relatives au protocole sur les métaux lourds de mettre l'accent sur trois métaux – plomb, mercure et cadmium – et d'inclure des dispositions prévoyant l'ajout ultérieur, basé sur des données scientifiques, d'autres métaux.

***Domaine d'activité : Sciences et technologie***

Fournir des avis et une expertise dans le domaine de la géochimie environnementale, à l'appui d'un certain nombre d'initiatives nationales et internationales portant sur les substances toxiques dans l'environnement

Des études conjointes ont débuté dans le cadre d'un protocole d'entente de trois ans signé en janvier 1996 par RNCan, Environnement Canada, Agriculture et Agro-alimentaire Canada et Pêches et Océans Canada portant sur la S-T axée sur le développement durable. Ces études permettront de mieux comprendre dans quelle mesure les sources naturelles et industrielles contribuent à la charge polluante en métaux dans l'environnement.

RNCan a participé à la rédaction du document «Directives», qui sera utilisé pour l'évaluation des risques associés aux substances répertoriées dans la Liste des substances d'intérêt prioritaire n° 2, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

Le rapport sur les sources naturelles des métaux a été terminé et remis au Comité des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Fournir des conseils et une expertise dans le domaine du recyclage des métaux à l'OCDE et à la Convention de Bâle, afin d'appuyer les principes de l'utilisation sûre des métaux et du développement durable

RNCan a participé aux réunions des groupes de travail techniques de la Convention de Bâle, et ses représentants ont visité certains pays possédant des industries et des intérêts importants en recyclage. En outre, le Ministère a coordonné les présentations faites dans le cadre du mécanisme d'examen de l'OCDE et a aidé à leur évaluation.

Fournir des conseils d'ordre technique et économique, et des conseils en matière de politiques au Processus des options stratégiques (POS) pour l'acier, la finition des métaux et la fusion des métaux communs, à l'appui des initiatives réglementaires et volontaires fondées sur des données scientifiques

RNCan a participé à toutes les réunions du POS pour ces secteurs. Dans le cadre du POS pour la fusion des métaux communs, RNCan apporte son aide en donnant des directives à l'entrepreneur qui fournit l'information de base.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Sciences et technologie (suite)***

Établir le Programme des métaux dans l'environnement, afin d'aider à l'élaboration de politiques et de règlements sur l'environnement, fondés sur des données scientifiques

Ce programme a été établi.

En septembre 1995, RNCan a joué un rôle majeur dans un atelier fort réussi de l'OCDE sur le cadmium, tenu en Suède, qui a réduit la probabilité que des mesures de restriction du commerce soient prises contre les exportations canadiennes de produits contenant du cadmium.

RNCan a joué un rôle majeur dans l'organisation et la présentation de deux ateliers réussis portant sur la toxicité en milieu aquatique, la bioaccumulation et la biopersistance des composés minéraux et des métaux modérément solubles. L'OCDE utilise les résultats des ateliers afin d'élaborer des critères pour déterminer si ces substances sont dangereuses et, le cas échéant, dans quelle mesure.

Mettre en œuvre le plan stratégique du SCF (1994) en sciences et technologie pour 1995-2000, intitulé «Vers une nouvelle ère en foresterie renouvelable»

De concert avec des clients et les parties intéressées, RNCan a créé 10 réseaux nationaux de recherche conçus afin d'intégrer les principaux objectifs du plan stratégique. Le personnel des réseaux effectue de la recherche et développe des technologies dans les domaines suivants : santé des forêts, changement climatique, biodiversité, mécanismes des écosystèmes forestiers, pratiques forestières, génétique de pointe et biotechnologie des arbres, gestion du paysage, stratégies et méthodes de lutte dirigée, gestion des incendies et recherche socio-économique.

***Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances***

Coordonner la logistique en milieu arctique pour divers programmes de cartographie géologique, en vue d'appuyer l'exploration minérale dans les Territoires du Nord-Ouest et une grande variété d'études connexes sur les répercussions environnementales

Soutien offert à 179 programmes dans l'Arctique, y compris divers projets fédéraux et territoriaux de cartographie géologique et d'évaluation des gîtes minéraux. Le Ministère a également appuyé une gamme variée de recherches sur les indicateurs et les répercussions du changement climatique mondial, et sur l'impact du développement économique sur les ressources renouvelables du Nord.

---

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances (suite)***

Fournir un soutien continu pour le Programme canadien des forêts modèles, dans le cadre de l'initiative Partenaires pour le développement durable des forêts

En 1995-1996, les 10 forêts modèles au Canada ont géré quelque 300 projets, allant des analyses socio-économiques à la recherche sur la faune, afin de démontrer et de tester de nouvelles pratiques de gestion forestière.

Selon une évaluation du programme, des progrès importants ont été réalisés en gestion durable des forêts, notamment l'établissement de partenariats entre divers groupes et l'élaboration d'outils pour la gestion durable des forêts. Cette étude a été supervisée par un comité consultatif national d'évaluation, qui a recommandé que le programme soit modifié et prolongé de cinq autres années.

---

## Objectif 2

### **Augmenter les possibilités de croissance économique et de création d'emplois en tenant compte du développement durable dans le secteur des ressources naturelles du Canada**

L'industrie des ressources naturelles emploie près de 750 000 Canadiens et procure indirectement des emplois à plus d'un million de travailleurs. Dans cette industrie, de nombreux travailleurs sont hautement qualifiés et très bien payés.

Les entreprises canadiennes d'exploitation des ressources font partie d'une industrie mondiale caractérisée par une vive concurrence. Leur succès dépendra de leur capacité de commercialiser leurs produits et leurs services et d'attirer des investisseurs. La mondialisation accentuera les pressions concurrentielles (investissements, accès aux marchés) jusqu'au delà de l'an 2000.

Les retombées économiques de l'exploitation des ressources minières, forestières et énergétiques sont particulièrement importantes pour les régions rurales du Canada. En effet, le développement économique de ces régions s'appuie sur les ressources naturelles. Plus de 500 collectivités essentiellement rurales dépendent entièrement ou grandement de l'exploitation des ressources minières, forestières et énergétiques. Une part importante des activités de RNCan vise directement ou indirectement les collectivités rurales en favorisant l'investissement de sommes plus considérables dans la mise en valeur des ressources et en procurant une certaine stabilité aux collectivités qui dépendent des industries primaires.

#### Stratégie

La stratégie retenue par RNCan pour atteindre cet objectif consiste à :

- élaborer des cadres réglementaires et stratégiques qui favorisent la compétitivité et attirent les investissements dans les industries d'exploitation des ressources naturelles;
- contribuer, en collaboration avec le ministère des Finances, à la création d'un régime fiscal efficace pour les ressources naturelles canadiennes;
- accroître les possibilités de développement économique pour les régions rurales du Canada;
- faire appel à la S-T pour augmenter la productivité au sein de l'industrie des ressources naturelles et pour créer de nouveaux produits et procédés;
- concourir à la mise au point de technologies «vertes»;
- fournir les connaissances et l'information nécessaires pour encourager la mise en valeur des ressources.

#### Engagements pour 1995-1996

#### Réalisations en 1995-1996

##### **Domaine d'activité : Politiques et règlements**

Continuer de surveiller les intérêts du gouvernement fédéral dans le projet Hibernia et mettre en place de nouvelles procédures de contrôle de l'usine de valorisation Bi-provincial à Lloydminster, de l'usine de valorisation Newgrade et du gazoduc de l'île de Vancouver

Tous les projets ont été contrôlés avec succès, conformément aux ententes relatives à ceux-ci. De nouvelles procédures de contrôle des usines de valorisation de Lloydminster et de Newgrade et du gazoduc de l'île de Vancouver ont été élaborées et mises en place.

Des contributions, des prêts et des garanties de prêt pour les projets ont été accordés, conformément aux conditions des ententes.

Engagements pour 1995-1996	Réalizations en 1995-1996
<b>Domaine d'activité : Politiques et règlements (suite)</b>	
Continuer de servir activement de foyer de discussion pour les questions bilatérales portant sur la réglementation de l'accès aux voies de transmission et des exportations d'électricité.	Le Ministère a élaboré des options pour les politiques fédérales sur la réglementation de l'accès aux voies de transmission et des exportations d'électricité. Le Ministère a soutenu le travail de la table ronde sur l'électricité et du négociateur fédéral chargé des négociations sur le commerce intérieur.
Continuer d'appuyer le négociateur fédéral dans les négociations sur le commerce intérieur.	
Lancer un nouveau programme visant à aider les institutions fédérales à atteindre l'objectif du gouvernement de réduire de 30 p. 100 les émissions de gaz à effet de serre par les véhicules, d'ici l'an 2000	Mise en place du programme ÉcoRoute, visant à accroître le rendement énergétique de 25 000 véhicules de la flotte du fédéral et l'utilisation des carburants de remplacement dans ceux-ci.
Pour l'industrie des explosifs, élargir les initiatives novatrices, notamment les licences pluriannuelles, offrir de l'information sur un site Internet et permettre l'accès par les clients	<p>Le Ministère a terminé les travaux préparatoires pour un essai pilote de six mois, qui devrait débiter à l'été 1996, pour les licences pluriannuelles.</p> <p>Le 30 janvier 1996, RNCan a établi un site WWW fournissant de l'information sur les explosifs et offrant des services électroniques aux clients. Les clients ont maintenant accès à de l'information sur les licences, la réglementation et les colloques, grâce à ce nouveau site Web.</p> <p>Les licences pluriannuelles et l'accès par Internet réduiront les coûts et la paperasserie, et augmenteront l'efficacité pour RNCan et ses clients.</p>
<b>Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada</b>	
De concert avec les gouvernements fédéral et provinciaux et l'industrie privée, élaborer le volet géomatique d'une stratégie commerciale internationale pour le Canada pour 1996-1997	En collaboration avec plus d'une cinquantaine d'intervenants, le Ministère a terminé une stratégie pour la géomatique. Cette stratégie a permis d'accroître les exportations en géomatique par le secteur privé d'environ 15 p. 100 et d'établir des entreprises conjointes et des partenariats sur le marché international.
Obtenir des fonds pour permettre aux sociétés canadiennes de soumissionner sur le marché international en géomatique	Le Conseil du Trésor a approuvé de façon permanente le fonds renouvelable de Géomatique Canada. L'industrie canadienne a obtenu des contrats pour plus de 20 millions de dollars sur le marché international, grâce à ce financement plus souple, qui permet à nos sociétés de présenter des soumissions et de renforcer nos relations sur le marché international.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada (suite)***

Continuer de fournir des conseils sur la compétitivité de l'industrie minière canadienne, en surveillant et analysant les changements constants au chapitre des investissements, dans diverses nations productrices de minéraux de par le monde

RNCan a dirigé les délégations canadiennes des secteurs métaux, minéraux industriels et charbon, et leur a fourni des renseignements et des conseils précieux sur les marchés, ce qui a aidé les représentants de l'industrie canadienne dans les négociations internationales qui influent sur les exportations canadiennes de minéraux et de métaux.

Réalisation d'une étude sur la compétitivité internationale du Canada dans le secteur du minerai de fer, qui a permis de mieux prévoir les prix du marché pour le minerai de fer canadien. Cette information est déjà utilisée par les clients, notamment la Labrador West Chamber of Commerce.

Organisation de séminaires à l'échelle internationale, afin de favoriser les investissements au Canada, selon l'approche «Équipe Canada», de concert avec les provinces et l'industrie. Ces séminaires ont donné lieu à des investissements de 200 millions de dollars dans l'industrie minière canadienne au cours des trois dernières années. Les provinces et l'industrie ont formulé des commentaires favorables.

Prestation de conseils aux négociateurs commerciaux canadiens au sujet des engagements en matière de libéralisation de la politique sur le commerce général, et des concessions tarifaires et non tarifaires que le Canada devrait chercher à obtenir des pays cherchant à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et dans le cadre des négociations commerciales bilatérales actuellement en cours avec le Chili.

Le Ministère a veillé à ce que les positions canadiennes au sein du comité sur le commerce et l'environnement de l'OMC reflètent les intérêts canadiens en matière de ressources naturelles.

Faire le suivi des travaux du groupe de travail inter-ministériel sur les exportations de minéraux et de métaux de l'ancienne Union soviétique

RNCan a dirigé avec succès une mission de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et de l'industrie, qui ont visité des mines et des installations de traitement dans la Communauté des États indépendants, et ont tenu des réunions avec leurs homologues afin d'évaluer la compétitivité et de trouver de nouveaux domaines de coopération.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Sciences et technologie***

Continuer de fournir un soutien technique à l'industrie de l'acier et des combustibles métallurgiques

Plus de 30 projets ont été entrepris par le Centre de la technologie de l'énergie de CANMET, au nom de l'industrie, et ils ont contribué à accroître les exportations de charbon métallurgique canadien, malgré un marché en déclin. La modélisation et l'essai en usine pilote ont également contribué à accroître l'utilisation du gaz naturel dans la fabrication de l'acier, chez un important producteur canadien.

Réaliser des recherches et des travaux de développement afin de soutenir la croissance industrielle, à tous les niveaux de l'industrie des minéraux et des métaux

RNCan s'est joint au programme d'automatisation des mines, un important partenariat international visant à développer des technologies pour automatiser l'équipement souterrain.

Le Ministère a développé les compétences et les techniques dans le formage de matériaux à rendement élevé. Des travaux de recherche ont été financés afin d'assurer la production uniforme de produits en acier galvanisé fiables. Des discussions se poursuivent sur l'essai du procédé à l'échelle industrielle. Ce projet a généré 400 000 \$ en quatre ans.

Au milieu de 1995, le Laboratoire de fonderie mobile (LFM) a débuté ses activités, et 14 endroits dans cinq provinces avaient été visités à la fin de l'année. Le LFM a permis de déterminer des moyens de réduire les coûts, de recycler et d'utiliser les déchets, d'accroître la productivité, d'améliorer la qualité et le rendement des moules, et de veiller à ce que les procédés et les produits respectent les critères actuels et futurs de développement durable. Par exemple, dans un cas, une recommandation au sujet de la consommation d'énergie a permis de préserver 100 emplois, car on a pu réduire de 66 p. 100 l'énergie consommée dans les opérations de fonte.

On a établi des installations expérimentales pour le moulage par injection des poudres métalliques.

Grâce à des travaux de recherche visant à améliorer les pratiques opérationnelles, on a amélioré le rendement des procédés de traitement de l'or.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Sciences et technologie (suite)***

Effectuer des recherches sur le remblayage, à l'usine pilote du laboratoire de Sudbury

On a amélioré les techniques de remblayage des galeries de mine, ce qui réduit les coûts, accélère les opérations de remblayage et stabilise davantage les conditions de fermeture des mines. La technologie fait actuellement l'objet d'essais à l'échelle industrielle dans une mine commerciale, et elle est sur le point d'être cédée sous licence à une firme canadienne d'ingénierie. La technologie améliorée a donné lieu à huit nouveaux brevets au cours des deux dernières années.

Évaluer le Programme des partenaires industriels

Le programme a permis à la plupart des partenaires d'effectuer des travaux de R-D qui n'auraient pu être réalisés autrement, et la participation de la Commission géologique du Canada (CGC) a été jugée cruciale pour le succès du projet. Les retombées économiques se chiffrent à 3 millions de dollars jusqu'à présent, et on prévoit qu'elles atteindront 144 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, pour un investissement initial de 4 millions de dollars, partagé également entre la CGC et ses partenaires.

Réaliser des recherches sur la protection des forêts, afin de lutter contre les insectes qui menacent les forêts canadiennes, et sur le développement et la mise en place de méthodes et produits respectueux de l'environnement

Perfectionnement de produits et techniques permettant de lutter contre les insectes défoliants, comme la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Poursuite des travaux visant à perfectionner le virus permettant de lutter contre la spongieuse.

En 1995-1996, un pesticide (biologique) a reçu une homologation temporaire, et il doit servir à lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. L'homologation complète devrait être accordée en 1997-1998, après un examen par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, de Santé Canada.

Ce sont des travaux de recherche de longue haleine. Un indicateur de succès est le fait que quelque 55 millions d'hectares avaient été infestés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette en 1974. L'utilisation de ce pesticide biologique, jumelée au cycle de vie naturel des insectes, a permis de réduire cette superficie de 91 p. 100, soit à 5,12 millions d'hectares en 1994.



**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Sciences et technologie (suite)***

Effectuer des recherches sur la production forestière, notamment sur le développement et la mise en place de systèmes d'aide à la décision, afin de donner aux forestiers la capacité technique d'examiner les options en matière de sylviculture durable et d'accroître leur capacité de choisir l'option la plus appropriée

En 1995-1996, on a développé un système automatisé national afin d'aider les chercheurs à prévoir les effets environnementaux des ravageurs forestiers comme la tordeuse du pin gris et le scolyte.

Perfectionner des techniques de gestion des incendies, et chercher notamment à fournir au réseau national d'information sur les incendies des cartes nationales sur le comportement des incendies et des prévisions de six jours

Le Ministère a terminé les cartes nationales sur le comportement des incendies. Il a placé sur Internet des statistiques sur les incendies, et il a fourni des prévisions de trois jours au système national d'étude du comportement des incendies. En outre, les activités du Canada en matière de gestion des incendies ont été rattachées à l'initiative du G7 visant à mettre en place le réseau GEMINI, un réseau mondial d'information sur la gestion des urgences.

Développer des techniques biologiques visant à améliorer les caractéristiques génétiques des arbres présentant des difficultés de croissance, et/ou des graines et des semis sensibles aux conditions environnementales

Poursuite des travaux visant à perfectionner les techniques de régénération rapide du mélèze, de l'épinette et du pin, grâce à des travaux de recherche portant sur l'«*embryogénèse somatique*». Ce procédé permet de multiplier une seule graine en centaines de plants, qui permettent l'ensemencement rapide de nouvelles forêts.

Fournir une aide financière à Forintek Canada Corporation et à l'Institut canadien de recherches en génie forestier (FERIC), pour des travaux de recherche opérationnelle

Aide fournie à Forintek pour le développement d'ATHENA, un logiciel aidant les architectes à déterminer la pertinence environnementale de la combinaison de divers matériaux de construction utilisés dans les éléments structuraux des bâtiments. Le programme a été présenté à la communauté scientifique en Amérique du Nord et en Europe, et on a élaboré un plan afin d'obtenir du financement pour poursuivre le développement du prototype d'ATHENA.

L'Institut canadien de recherches en génie forestier a optimisé ses systèmes de récolte et de sylviculture, afin d'aider les usagers des forêts à mettre en place des méthodes économiques et respectueuses de l'environnement pouvant remplacer la coupe à blanc classique.

Engagements pour 1995-1996	Réalizations en 1995-1996
<b>Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances</b>	
<p>Dans le cadre d'un partenariat, débiter le Programme de développement des systèmes d'information géographique (SIG), conçu pour accroître la compétitivité de l'industrie canadienne de la géomatique, en appuyant le développement d'applications SIG et le transfert de technologie</p>	<p>Huit sociétés ont été choisies dans le cadre du programme. Le financement total, avec financement de contrepartie par les clients, a été de 150 000 \$. Les travaux effectués par l'industrie canadienne ont permis de faire des progrès technologiques qui peuvent être commercialisés par les sociétés. Des emplois ont été créés à la suite de la participation des sociétés au programme, et plusieurs sociétés ont pu profiter de débouchés commerciaux au Canada et à l'étranger, ce qui s'est traduit par une croissance économique et des activités ayant généré des revenus atteignant un million de dollars.</p>
<p>Octroyer un contrat en sous-traitance pour un jeu de 850 nouveaux fichiers numériques topographiques</p>	<p>Le contrat a été octroyé pour les 850 fichiers. On a terminé 778 nouveaux fichiers pour la Base nationale de données topographiques.</p>
<p>Terminer la Base nationale de données topographiques (BNDT) à l'échelle de 1/250 000</p>	<p>La couverture complète du Canada à l'échelle de 1/250 000 a été terminée le 8 janvier 1996.</p>
<b>Domaine d'activité : Programmes temporarisés/spéciaux</b>	
<p>De concert avec les provinces et les territoires intéressés, concevoir et mettre en place un programme géoscientifique et/ou un programme fédéral d'encouragement de l'exploration, un programme technologique, un programme de développement économique et un programme d'information publique</p>	<p>Réalisation d'un programme quinquennal d'exploitation des ressources minérales dans toutes les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest. Les programmes avec l'Ontario et le Québec se poursuivent. Un montant de 13,1 millions de dollars a été dépensé en 1995-1996.</p>
<p>Mettre un terme aux projets d'ententes sur l'exploitation minérale avec la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Saskatchewan</p>	<p>Élaboration d'un programme minier «coopératif» pour le B.C. Institute of Technology. Le Ministère a participé, avec l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, à l'élaboration de la trousse pédagogique «Mine de renseignements» (destinée aux élèves des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années, et qui a été testée avec de bons résultats à Ottawa et Toronto). Il a également élaboré des programmes éducatifs au sujet des mines, pour les écoles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario.</p>
<p>Administrer les dispositions de paiement final des Ententes sur la mise en valeur des ressources forestières (EMVRF) encore en vigueur avec le Québec, la Colombie-Britannique et les deux territoires</p>	<p>En 1995-1996, les dépenses fédérales totales au titre des EMVRF ont été de 53,6 millions de dollars pour divers projets : R-D en sciences forestières, transfert de technologie, communications et sensibilisation du public, traitement sylvicole.</p>

### Objectif 3

#### ***Favoriser l'exploitation et l'utilisation efficaces des ressources et limiter le plus possible les répercussions environnementales***

On peut faire progresser l'application des principes du développement durable à l'aide de politiques, de programmes et de technologies qui devraient favoriser l'exploitation, le traitement et l'utilisation efficaces des ressources, appuyer la réutilisation et le recyclage ainsi que la découverte de solutions de rechange écologiques. Il nous faut trouver et promouvoir des processus, des pratiques, des matériaux, des sources d'énergie et des produits nouveaux qui polluent moins, qui donnent moins de déchets et qui mettent moins en péril la santé ou l'environnement.

En réduisant les coûts, en créant des possibilités de commercialisation de technologies, de produits et de services «verts» et en contribuant à la création de nouveaux emplois, ces mesures peuvent non seulement réduire les risques pour l'environnement et conserver les ressources, mais encore avoir de véritables retombées économiques.

#### ***Stratégie***

La stratégie retenue par RNCan pour atteindre cet objectif consiste à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des programmes et des règlements et à mettre au point des technologies :

- qui augmenteront l'utilisation efficace et le recyclage des ressources;
- qui réduiront le plus possible les répercussions de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources sur l'environnement;
- qui mettront en valeur les sources d'énergie renouvelable et qui en feront la promotion.

#### **Engagements pour 1995-1996**

#### **Réalisations en 1995-1996**

##### ***Domaine d'activité : Politiques et règlements***

Publier, aux fins de commentaires, le deuxième règlement en vertu de la *Loi sur l'efficacité énergétique*, qui établit et accroît les niveaux d'efficacité énergétique

Mise en place d'une modification au Règlement sur l'efficacité énergétique, qui établit des niveaux d'efficacité énergétique pour les lampes-rélecteurs fluorescentes et incandescentes.

Favoriser les programmes globaux de réfection des bâtiments et d'amélioration de l'efficacité énergétique au sein des ministères et organismes fédéraux et des sociétés d'État, par l'intermédiaire de l'Initiative des bâtiments fédéraux (IBF)

Au mois de mars 1996, le secteur privé s'était engagé à investir 120 millions de dollars en travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui devrait se traduire par des économies d'énergie de 17 millions de dollars par année.

##### ***Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada***

Respecter l'engagement pris par le Canada lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue à Rio de Janeiro en 1992 (c.-à-d. le Sommet de la Terre), visant à soutenir le développement d'une première forêt modèle internationale en Malaysia, d'une deuxième en Russie et d'une troisième au Mexique

Le Ministère a fourni un soutien professionnel et technique à la Malaysia, à la Russie et au Mexique, afin d'aider à la création de ces forêts modèles internationales, ou aux études en ce sens. Le Secrétariat international des forêts modèles a été transféré du SCF au Centre de recherche sur le développement international (CRDI) le 1<sup>er</sup> septembre 1995.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada (suite)***

Un Comité directeur international et un Comité consultatif technique ont été établis, afin d'orienter les travaux du réseau international des forêts modèles.

Se pencher sur les questions et les préoccupations internationales dans le secteur forestier

Le Ministère a fourni un soutien consultatif et technique dans le dossier du conflit avec l'Union européenne au sujet du nématode du pin et dans le différend sur le commerce du bois de sciage résineux avec les États-Unis.

***Domaine d'activité : Sciences et technologie***

Fournir un soutien technique et financier pour la construction de cinq nouveaux édifices commerciaux (certains étant des tours d'habitation, d'autres des immeubles de bureaux) dans le cadre du Programme C-2000. Ces édifices établiront une nouvelle norme en matière d'efficacité énergétique, de qualité, de confort des occupants et tiendront meilleur compte des autres préoccupations environnementales.

Dans le cadre du Programme C-2000, le Ministère a fourni des conseils techniques et un soutien financier pour la construction d'un édifice commercial et d'un immeuble d'habitation, qui consomment la moitié de l'énergie et un quart de l'eau des immeubles de construction classique. En outre, il a fourni des conseils techniques et un soutien financier pour la conception de trois autres immeubles.

Réaliser des études d'évaluation du Programme R-2000 et du Programme de la maison performante

Le Programme R-2000 a atteint son objectif d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'évaluation a permis de constater que plus de 25 p. 100 des économies d'énergie réalisées grâce aux améliorations apportées aux habitations classiques, entre 1981 et 1995, sont attribuables au Programme R-2000. Ce programme a constitué une mesure de stabilité pour l'industrie de la construction, et son volet formation et certification est devenu un symbole de distinction pour les constructeurs innovateurs offrant un produit de qualité. Le programme a eu un effet majeur et durable sur l'élaboration des codes de construction, des technologies et des pratiques visant à accroître l'efficacité énergétique des maisons de construction classique.

Les contributions de 2 millions de dollars fournies par le Programme de la maison performante ont généré un financement d'environ 6 millions de dollars provenant des partenaires et des fournisseurs. Ce programme a mieux fait connaître RNCan dans le secteur de la construction résidentielle, a accru la réputation internationale du Canada comme leader dans ce secteur et a permis de créer de nouvelles alliances et de nouveaux partenariats, ainsi que le développement rapide de nombreuses technologies novatrices.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996****Domaine d'activité : Sciences et technologie (suite)**

Appliquer la technologie d'hydrotraitement de CANMET dans une usine de démonstration industrielle d'un biocombustible qui sera construite et mise en service à Prince George (C.-B.). L'usine convertira un sous-produit de la pâte kraft en un combustible d'appoint utilisé pour offrir une combustion plus propre du diesel, tout en créant simultanément un produit à valeur ajoutée, en augmentant la productivité de l'usine de pâte et en réglant, pour les usines de pâte, un problème d'élimination des déchets dans l'environnement.

La technique d'hydrotraitement des sous-produits de la pâte (*tallol*) a été démontrée avec succès dans les installations pilotes du Ministère et dans des essais réalisés avec des flottes de véhicules dans certaines villes canadiennes. On peut utiliser le produit comme agent d'amélioration de l'indice de cétane, ce qui permet une combustion plus propre du diesel. Deux sociétés de la Colombie-Britannique élaborent actuellement un plan d'affaires pour l'usine de démonstration.

Favoriser la mise au point de nouveaux appareils électroménagers qui dépasseront de 15 p. 100 les normes d'efficacité énergétique qui entrent actuellement en vigueur en Amérique du Nord

Le Laboratoire de recherche en diversification énergétique, de CANMET, a aidé un important fabricant canadien à mettre au point des moyens rentables qui amélioreront de 15 p. 100 l'efficacité énergétique d'une sécheuse. Le fabricant pourra ainsi doubler son volume de fabrication, maintenir 600 emplois et en créer 200 nouveaux.

Développer et appliquer, conjointement avec l'industrie canadienne, des systèmes experts et des systèmes de simulation informatique des processus de combustion, afin d'améliorer l'exploitation des systèmes, ce qui permettra d'accroître le rendement énergétique et de réduire les émissions polluantes

Le Centre de la technologie de l'énergie de CANMET a entrepris la mise au point d'un système expert permettant de prévoir les émissions d'oxydes d'azote ( $\text{NO}_x$ ), pour le compte d'un client du secteur privé. La mise en place de ce système permettra au client d'économiser entre 5 et 10 millions de dollars, et réduira les émissions polluantes.

**Programme d'hydrogéologie**

Cartographier la moraine d'Oak Ridges, afin de contribuer à la recherche de nouvelles sources d'eau et de zones sûres pour l'enfouissement des déchets dans la région métropolitaine de Toronto. Les méthodes de recherche mises au point dans ce programme seront utilisées pour régler ce problème ailleurs au Canada.

Le Ministère a terminé la cartographie à l'échelle de 1/20 000 de la moraine d'Oak Ridges, et a mis à l'épreuve de nouvelles technologies de recherche. Les données obtenues indiquent que le potentiel en eaux souterraines de la moraine est beaucoup plus grand que ce que l'on pensait auparavant. Cela pourrait se traduire par des économies appréciables pour la région métropolitaine de Toronto.

Élaborer des modèles d'écoulement des eaux souterraines et de la productivité de l'aquifère dans la vallée du bas Fraser

De nouveaux modèles ont été élaborés pour la vallée du bas Fraser, ce qui a permis de mieux comprendre les conditions hydrogéologiques de cette région. Ces modèles ont obtenu un soutien et un intérêt considérables de la part des gouvernements municipaux et provinciaux, et du secteur privé.

Engagements pour 1995-1996	Réalizations en 1995-1996
<b>Domaine d'activité : Sciences et technologie (suite)</b>	
<p>Programme Science et technologie de l'exploration (EXTECH)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprendre des levés géophysiques aériens dans le cadre du deuxième projet EXTECH, dans le district minier de Bathurst (N.-B.)</li> </ul>	<p>Le Ministère a entrepris un projet de cinq ans dans le district minier de Bathurst. Des levés géologiques aériens importants ont été réalisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des levés ont été faits.</li> <li>• L'industrie a participé à un atelier afin d'interpréter les données des levés.</li> <li>• D'importantes activités de jalonnement ont eu lieu, en prévision de la publication des données des levés, ce qui générera des revenus pour la province.</li> <li>• Publication des données – certains clients avaient payé au préalable pour des produits réalisés à partir de données.</li> <li>• La capacité de l'industrie d'utiliser les données générera des revenus pour RNCAN, grâce à la vente de produits classiques et numériques.</li> </ul>
<p>Effectuer des recherches environnementales, notamment afin de comprendre les fonctions des écosystèmes forestiers, leur biodiversité et le rôle des forêts dans le changement climatique mondial</p>	<p>RNCAN a travaillé avec Environnement Canada afin de publier la stratégie canadienne de biodiversité à l'automne de 1995. Cette stratégie encourage la recherche sur la biodiversité et la surveillance, l'éducation et la sensibilisation. Elle encourage aussi les efforts de conservation et la législation en ce sens, ainsi que le partage d'information et la coopération internationale.</p>
<p>Dans le cadre du Programme d'évaluation des techniques de mesure d'impact en milieu aquatique, réaliser un projet pilote afin d'élaborer des méthodes rentables de surveillance <i>in situ</i> des répercussions biologiques et des effets sur l'eau et la chimie des sédiments</p>	<p>Des travaux ont été réalisés afin de déterminer les techniques <i>in situ</i> appropriées pour évaluer la qualité des eaux dans lesquelles les exhaustes sont éliminés. Ce programme permanent est réalisé en collaboration avec une association industrielle et d'autres ministères fédéraux et provinciaux.</p>

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Sciences et technologie (suite)***

Dans le cadre du Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM) et du Programme de recherche sur les effluents des mines et des usines de traitement, effectuer des recherches afin de réduire les obligations de réparation associées aux eaux d'exhaure acides, lors de la fermeture des mines

Des recherches visant à réduire les impacts négatifs et potentiels des eaux d'exhaure provenant des déchets miniers se poursuivent. La principale stratégie de prévention des eaux d'exhaure acides consiste à utiliser des couvertures aqueuses. Un important projet d'étude en laboratoire et sur le terrain a été entrepris afin de confirmer l'utilisation des barrières aqueuses comme moyen efficace pour prévenir l'oxydation des sulfures.

CANMET a mis au point une nouvelle technologie qui peut empêcher la production d'eaux d'exhaure acides. L'utilisation d'inhibiteurs spécifiques afin d'empêcher l'oxydation bactérienne, une cause probable des eaux d'exhaure acides, a été brevetée.

***Domaine d'activité : Programmes temporarisés/spéciaux***

Mettre en œuvre les engagements du programme dans le cadre du Plan vert; intégrer certains aspects du volet recherche du Plan vert dans le programme S-T du SCF; et terminer progressivement les engagements pris dans le cadre du programme Mon milieu, mes arbres, d'ici 1997-1998

RNCan a terminé les activités de recherche prévues dans le cadre du Plan vert. Le Ministère a transféré les résultats des recherches et les nouvelles technologies aux forestiers et a intégré certains aspects du volet R-D du Plan vert dans le programme de S-T du SCF.

Le Ministère a coordonné et soutenu 69 organismes et associations qui ont planté 16 millions d'arbres. Il a aidé 90 municipalités et collectivités (par l'intermédiaire du programme Ma rue, mes arbres) qui ont planté 300 000 arbres, et il a obtenu 4 millions de dollars de 16 sociétés commanditaires, somme qui sera utilisée pour des programmes communautaires de plantation d'arbres et des activités publicitaires dans tout le Canada.

L'année 1995-1996 a été la quatrième du programme Mon milieu, mes arbres. Depuis sa mise en place, 1 200 projets de plantation d'arbres ont été réalisés, ce qui a permis de planter 29 millions d'arbres au Canada.

## Objectif 4

### ***Aider les Canadiens à respecter les engagements pris auprès de la communauté internationale en matière de changement climatique***

Pour RNCan, le changement climatique est un phénomène important. On estime que 87 p. 100 des gaz à effet de serre émis par le Canada sont associés à la production et à l'utilisation de l'énergie. Les forêts jouent un rôle important d'agent de stabilisation du climat, retirant des atomes de carbone de l'air et les stockant dans la végétation et le sol.

À l'instar de 150 autres pays, le Canada a signé la Convention cadre sur le changement climatique. Le Canada et les autres pays développés s'engagent à s'efforcer de stabiliser leurs émissions de gaz à effet de serre (comme le gaz carbonique) aux concentrations de 1990 d'ici l'an 2000. D'après les dernières mesures, il semblerait que les émissions du Canada dépasseront d'environ 13 p. 100 les niveaux de 1990 en l'an 2000.

Le Canada doit collaborer avec d'autres pays pour trouver des solutions internationales et coordonnées aux problèmes posés par le changement climatique. Des négociations visent actuellement à modifier la Convention pour qu'elle comporte peut-être des engagements qui iront au-delà de l'an 2000.

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales, le secteur privé, les groupes environnementalistes et le grand public doivent coopérer. C'est aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement qu'il revient de coordonner les mesures de lutte. En s'appuyant sur un partenariat, le Canada a élaboré le Programme national d'action sur le changement climatique, qui contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

#### ***Stratégie***

En collaboration avec Environnement Canada, la stratégie retenue par RNCan pour atteindre cet objectif consiste à :

- surveiller les progrès;
- encourager les citoyens et les entreprises à agir;
- effectuer de la recherche pour mieux comprendre le phénomène du changement climatique et ses éventuelles répercussions, et préparer des scénarios d'atténuation rentables;
- mettre au point des techniques de réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- arriver à un consensus international sur les modes de collaboration et d'action.

#### **Engagements pour 1995-1996**

#### **Réalisations en 1995-1996**

##### ***Domaine d'activité : Politiques et règlements***

Développer davantage le Programme national d'action sur le changement climatique (PNACC), notamment mettre en place une importante initiative volontaire visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre

RNCan a participé avec d'autres ministères et des provinces à l'élaboration du PNACC. Le programme a été mis au point, signé par les ministres et présenté à Berlin. Le programme Défi-Climat (mesures volontaires et registre) a été lancé et a reçu l'adhésion de grands pollueurs dans tous les secteurs.



**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Sciences et technologie***

Encourager le développement de technologies qui facilitent la capture du gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) émis par les systèmes de combustion

Un consortium représentant les services publics canadiens, Environnement Canada, l'Alberta et le Département américain de l'énergie a été établi, afin d'étudier les moyens de capter le CO<sub>2</sub> dans les systèmes de combustion au moyen d'une usine pilote unique en son genre, au Centre de la technologie de l'énergie de CANMET (CTEC).

Fournir une aide technique aux nations en développement, afin d'améliorer l'efficacité de la production et de l'utilisation de l'énergie

Grâce à l'aide du CTEC, une société canadienne a pu élargir ses activités internationales, en effectuant une modélisation de la combustion pour des chaudières au charbon utilisées en Chine, et en assurant la formation de Chinois en techniques de modélisation.

Fournir une aide technique aux collectivités, au sujet des systèmes énergétiques centralisés

Grâce à l'aide technique du CTEC, la commission des services publics de Windsor a pu conclure des contrats au sujet d'un système de chauffage de 19 MW<sub>th</sub> et d'un système de refroidissement de 19 MW<sub>th</sub>, qui seront mis en service en septembre 1997.

Contribuer à la recherche scientifique sur le changement climatique, afin d'accroître notre compréhension du climat, d'élaborer des mesures de lutte et d'évaluer les effets des changements futurs possibles sur le climat

Le Service canadien des forêts (SCF) poursuit le développement d'un modèle du bilan du carbone pour les forêts canadiennes, ce qui permettra d'évaluer les effets du changement climatique.

Le SCF continuera de développer un système national qui sera utilisé pour les prévisions météo-incendie, dans des conditions climatiques différentes.

***Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances***

Les équipes du programme BOREAS analyseront les données obtenues par les chercheurs, et provenant du sous-sol de la Terre jusqu'à son atmosphère supérieure, ce qui fournira les résultats requis pour prévoir les interactions entre le changement climatique et la forêt boréale.

RNCan a développé des techniques améliorées de traitement des données de télédétection, pour la correction des effets de l'atmosphère, la classification de la couverture terrestre, le calcul de l'indice foliaire et le rayonnement photosynthétiquement utilisable absorbé par le couvert, dans le cadre du projet BOREAS.

Des données sur le rayonnement global et la végétation pour tout le Canada ont été recueillies et rendues publiques sur le site WWW de Géomatique Canada.

## Objectif 5

### ***Maintenir et étendre l'accès des produits, des technologies et des services du secteur primaire aux marchés étrangers***

Les industries des ressources naturelles du Canada sont nettement axées sur l'exportation, de sorte que l'accès aux marchés étrangers revêt pour elles une importance capitale. Elles ont bénéficié jusqu'à maintenant de la libéralisation des échanges commerciaux avec plusieurs partenaires commerciaux du Canada. Le maintien des ententes et des règles commerciales internationales contribuera à préserver cet accès aux marchés.

Par son action auprès des organismes internationaux, notamment ceux qui œuvrent dans le secteur primaire, RNCan voit à ce que le commerce des produits à base de matières premières ne soit pas limité indûment par des facteurs d'ordre environnemental. Son expertise aide à évaluer le bien-fondé scientifique des restrictions commerciales proposées, ou permet encore de concevoir des solutions de rechange qui paraissent acceptables à nos partenaires commerciaux.

Sur les marchés internationaux, les consommateurs exigent l'assurance que les produits qu'ils achètent ne constituent pas une menace pour la qualité de l'environnement. En collaboration avec l'industrie et les gouvernements provinciaux et territoriaux, RNCan s'applique à démontrer que la mise en valeur et la gestion de nos ressources naturelles s'appuient sur les principes du développement durable.

#### ***Stratégie***

La stratégie retenue par RNCan pour atteindre cet objectif consiste à :

- adhérer à un système commercial fondé sur des règles;
- produire l'expertise et l'information nécessaires pour faire en sorte que les règles commerciales soient bien justifiées sur le plan scientifique;
- établir des normes et des critères acceptés à l'échelle internationale pour faire en sorte que les produits et les services respectent les principes du développement durable;
- stimuler l'exportation des produits, des services et des technologies à base de matières premières canadiennes, par l'intermédiaire de la stratégie canadienne pour le commerce international et en collaboration avec l'industrie.

#### **Engagements pour 1995-1996**

#### **Réalisations en 1995-1996**

##### ***Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada***

Surveiller les enjeux commerciaux bilatéraux touchant le gaz naturel et les exportations croissantes de ce produit vers le marché américain, et s'intéresser notamment à l'élaboration de lois et de règlements qui peuvent avoir un effet sur l'industrie de l'exportation du gaz naturel canadien

Le Ministère a tenu des rencontres bilatérales avec les responsables américains et mexicains, afin d'éliminer ou d'empêcher les barrières commerciales, et d'accroître l'accès des exportateurs de gaz naturel canadien à ces marchés.

Fournir un soutien à l'industrie canadienne, par la commercialisation internationale des capacités canadiennes en géomatique et par la mise en place de partenariats et d'entreprises de coopération

Les efforts promotionnels de Géomatique Canada ont permis à des sociétés canadiennes de conclure pour près de 20 millions de dollars d'importants contrats en 1995-1996 en Russie, en Indonésie, en Malaisie, en Arabie saoudite et dans les Caraïbes.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada (suite)***

Avec la participation de l'industrie, le Ministère a réalisé ce qui suit :

- organisation de missions étrangères et de missions à l'étranger (pays de l'Asie, Russie, Mexique et Afrique);
- mise en place d'un système de surveillance de la productivité agricole en Pologne (financement de l'ACDI);
- technologie géomatique pour un programme de réforme agraire en Russie (financement de l'ACDI);
- confection d'une spatiocarte du Qatar;
- projet de démonstration en Angola pour le compte des Nations Unies.

En outre, le Ministère a conçu et publié des documents de promotion pour les SIG et les systèmes de positionnement globaux (GPS).

Continuer de soutenir à l'échelle internationale l'industrie canadienne des minéraux et des métaux

RNCan a entrepris une mission dans sept pays de l'Asie afin d'évaluer les marchés et les politiques nationales au sujet de la réglementation des métaux recyclés. Les responsables de ces pays ont pu ainsi mieux apprécier la position du Canada dans les négociations de la Convention de Bâle sur les déchets dangereux.

À la demande de la Canadian Association of Mining Equipment and Services for Export, le Ministère a préparé et présenté une mission de promotion des exportations au Mexique, ce qui a permis d'établir plus de 100 contacts avec des représentants mexicains œuvrant dans la vente de produits et de services sur le marché mexicain des équipements et services miniers.

Le Ministère a rédigé le chapitre traitant des minéraux et des métaux dans le Plan de promotion du commerce extérieur du Canada, et s'est assuré que cette publication reflète de façon appropriée les débouchés pour le secteur des équipements et services miniers.

En décembre 1995, RNCan a organisé un atelier réussi Canada-Union européenne sur la biodégradation et la bioaccumulation des métaux et des composés métalliques, au cours duquel on a examiné les critères d'identification des dangers et d'évaluation des risques associés aux métaux et aux composés métalliques.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada (suite)***

Travailler avec la communauté internationale dans le domaine des forêts, afin de mieux définir les critères et les indicateurs pour une gestion durable des forêts tempérées et boréales

En 1995, RNCan a participé à la première réunion internationale des ministres responsables des forêts, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Canada s'est joint à neuf autres pays qui ont endossé la Déclaration de Santiago, laquelle constitue un ensemble de critères et d'indicateurs fondés sur des données scientifiques pour la gestion durable des forêts.

Administrer le Programme des partenariats internationaux en foresterie (PPIF), au nom du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF), et sa présentation par Affaires étrangères et Commerce international Canada. Ce programme fournit aux consommateurs étrangers de l'information exacte sur les pratiques canadiennes de gestion forestière.

Le PPIF a continué de mieux faire connaître les pratiques canadiennes de gestion forestière dans certains pays européens choisis et aux États-Unis, et de répondre aux inquiétudes environnementalistes. La plupart des activités du PPIF ont consisté à diffuser de l'information sur les forêts et à établir des liens plus étroits avec les décideurs.

Le PPIF a permis aux ambassadeurs canadiens postés en Europe de mieux répondre aux demandes priant le gouvernement canadien de soutenir les Nuxalk dans leur opposition contre la coupe forestière par International Forest Products à Bella Coola. De plus, le programme a établi un réseau de forestiers et de journalistes qui appuient les politiques et les pratiques forestières canadiennes.

Fournir une expertise technique à l'industrie et à d'autres parties intéressées; concevoir un système national de certification des produits du bois qui proviennent des forêts gérées selon les principes du développement durable

Adoption de normes non obligatoires par l'industrie, en vue de la certification des produits provenant de forêts gérées selon les principes du développement durable.

***Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances***

Maintenir et étendre les liens avec les ministères des mines des pays étrangers, en particulier en Amérique centrale et en Amérique du Sud, afin de faciliter l'exportation de produits et de services d'experts-conseils canadiens

RNCan a donné des cours de formation et des séminaires sur les technologies de réduction des eaux d'exhaure acides au Brésil. En Argentine, le Ministère a été l'hôte conjoint d'un séminaire sur les questions environnementales dans le secteur des minéraux. Il a considérablement accru ses activités et projets en Amérique du Sud, avec l'aval des sociétés minières canadiennes.

Les discussions se sont poursuivies sur les entreprises conjointes possibles avec des pays étrangers, pour le contrôle et l'utilisation des explosifs. Par exemple, des discussions ont eu lieu avec les Philippines (formation) et la Malaysia (modernisation des règlements).

## Objectif 6

### ***Exercer les responsabilités du gouvernement fédéral en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres parties intéressées***

RNCan a largement, et depuis longtemps, recours au partenariat pour dispenser aux Canadiens ses programmes, ses données économiques et scientifiques, et ses services dans le domaine des ressources naturelles. Au contact de ses partenaires provinciaux et territoriaux, il a appris que la collaboration entre les gouvernements et d'autres intervenants est la meilleure façon de cerner et de régler les problèmes, et aussi de saisir les occasions qui se présentent dans le domaine des ressources naturelles. RNCan est déterminé à collaborer avec ses partenaires, à la fois pour coordonner les politiques et les plans d'action établis dans les secteurs d'intérêt commun et pour cerner les problèmes qui appellent des solutions concertées.

Sous le signe du partenariat, RNCan dirigera et coordonnera les efforts déployés au Canada pour résoudre les problèmes d'envergure nationale ou internationale qui se posent dans l'industrie des ressources naturelles.

#### ***Stratégie***

La stratégie retenue par RNCan pour atteindre cet objectif consiste à :

- établir des plans d'action communs avec ses partenaires, notamment les autres ministères fédéraux;
- mettre en place des mécanismes de collaboration pour régler les problèmes prioritaires;
- adopter une approche «Équipe Canada» pour saisir les occasions d'affaires qui se présentent sur la scène nationale ou internationale.

#### **Engagements pour 1995-1996**

#### **Réalizations en 1995-1996**

##### ***Domaine d'activité : Politiques et règlements***

Servir d'organisme de coordination pour l'élaboration d'un plan d'exécution fédéral visant à régler les questions qui ressortissent du domaine fédéral, indiquées dans l'Initiative minière de Whitehorse, et qui influent sur l'avenir de l'industrie minière au Canada

En novembre 1995, RNCan a organisé une réunion avec les parties intéressées par cette initiative afin de discuter des progrès et des actions futures, ce qui a permis d'obtenir de façon efficace et rentable des rapports sur les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs et des buts de l'Initiative dans les domaines d'influence et de compétence de ces intervenants.

RNCan a fourni des conseils à des sociétés ayant des problèmes à obtenir des permis de préproduction, ce qui a réduit les coûts pour les promoteurs et les gouvernements dans les projets N.W.T. Diamonds, Cheviot Coal, Hucklebury et South Kemess.

Continuer d'améliorer le service à la clientèle en élargissant l'accès électronique convivial aux systèmes d'information statistique

Après avoir introduit en 1994-1995 le service «Factsline», le Ministère a élargi le service. Tous les *Annuaire des minéraux du Canada* ont été ainsi rendus publics, en plus d'autres articles. Le service a été annoncé dans la publication *Northern Miner* et la promotion en a été faite par des spécialistes du secteur primaire. De 300 à 400 clients utilisent mensuellement ce service, ce qui représente plus de 4 000 clients par année.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Politiques et règlements (suite)***

Coordonner la réponse fédérale à la Stratégie nationale sur les forêts, «Durabilité des forêts : un engagement canadien», d'après les résultats de l'évaluation de la stratégie à mi-mandat. Cette tâche nécessite des activités de planification, de mise en œuvre et de compte rendu sur l'avancement des travaux par le SCF et les autres intervenants du gouvernement fédéral, le Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF) et la Coalition pour la stratégie nationale sur les forêts, afin de respecter les engagements pris en vertu de la Stratégie et de l'Accord canadien sur les forêts.

RNCan a coordonné un examen des engagements prioritaires pour les deux années restantes du mandat de cinq ans de la Stratégie. À la suite de quoi, les ministères fédéraux ont mis à jour leurs plans d'action afin de respecter 14 engagements précis au cours des deux prochaines années.

Gérer les responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard de la Société de développement du Cap-Breton (SDCB)

RNCan a accéléré l'examen et l'approbation subséquente par le Conseil du Trésor du plan quinquennal de la SDCB.

Continuer d'être le chef de file du secteur forestier canadien, en veillant à la mise en œuvre des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)

Le Ministère a été l'hôte conjoint, avec le ministère des Forêts de la Colombie-Britannique, d'un séminaire international ayant pour thème «Exploring Multiple Use and Ecosystem Management: From Policy to Operational Practices», tenu à Prince George (septembre 1995). Plus de 200 délégués provenant de 32 pays y ont participé, et ils ont proposé que soit adopté un ensemble international et non contraignant de directives pour les codes de pratiques forestières. Une équipe internationale a été mise sur pied afin de rédiger une version préliminaire de ces directives d'ici 1997.

Coordonner les programmes avec les provinces et les territoires

RNCan a obtenu un soutien de l'ensemble du Canada et l'approbation du Cabinet pour une Semaine minière nationale, qui a été proclamée.

***Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada***

Coordonner avec les provinces et le secteur privé le développement des activités internationales en géomatique

Le Ministère a apporté sa coopération pour des missions techniques internationales en Corée, au Vietnam et en Indonésie. La mission technique en Indonésie s'est traduite par deux millions de dollars de ventes d'images radar. Des réunions d'information ont été tenues avec des organismes au Québec, en Ontario et en Alberta.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Promotion des intérêts internationaux du Canada (suite)***

Faire progresser le dialogue international sur les forêts en participant aux discussions mondiales, comme la Commission du développement durable des Nations Unies, en avril 1995

RNCan a participé à la troisième session de la Commission en avril 1995. À cette occasion, on a mis sur pied le Groupe de travail intergouvernemental sur les forêts, avec comme mandat de rédiger des recommandations au sujet de 11 enjeux principaux dans le secteur des forêts, qui seront examinés par la Commission en 1997.

***Domaine d'activité : Sciences et technologie***

Planifier la fin du transfert, d'Ottawa à Devon (Alberta), des programmes de récupération assistée et de valorisation du pétrole, qui avait été entrepris en 1994-1995, et établir conjointement avec l'industrie un laboratoire et une usine pilote de traitement de la mousse de bitume, ainsi qu'un programme de R-D coopérative

Le transfert des programmes de récupération assistée et de valorisation du pétrole a été réalisé avec succès, sans interruption de leur déroulement. Au Centre national des technologies de valorisation (CNTV), on a entrepris 22 projets pour le compte de 10 sociétés, et l'Alberta Research Council (ARC) a été intégré avec succès à ces activités.

Un consortium de sociétés privées a été établi, et l'on a conçu et construit une usine de traitement de la mousse de bitume, grâce au financement et à l'aide directe des membres du consortium.

Établir l'Accord géoscientifique intergouvernemental afin d'assurer la réalisation efficace des programmes géoscientifiques au Canada

Un Accord géoscientifique intergouvernemental a été mis au point, pour être signé par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux lors de la Conférence de 1996 des ministres des Mines. Cet accord permettra d'améliorer la collaboration en sciences de la Terre au Canada.

***Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances***

Continuer de travailler avec les provinces et les territoires afin d'améliorer le Programme national de données sur les forêts (PNDF)

Sous la direction du CCMF, RNCan a continué d'élaborer, de gérer et de maintenir le PNDP. On élargit le Programme afin d'incorporer des données ne portant pas expressément sur les matières ligneuses.

Le PNDP produit un rapport annuel intitulé *Abrégé de statistiques forestières canadiennes*, pour diffusion nationale et internationale.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances (suite)***

Maintenir le Système de référence spatiale du Canada, en collaboration avec les provinces, afin qu'il constitue la référence géodésique standard pour les informations géospatiales

RNCan a reciblé les activités en géodésie, avec l'apport des parties intéressées, afin de soutenir les programmes de positionnement à partir de l'espace. Il a coopéré avec les provinces pour les programmes liés au système de positionnement global (GPS), y compris le Système canadien de contrôle actif et le réseau de base canadien. Trois ententes ont été signées avec des provinces au sujet du Système de contrôle actif. Les programmes de gravité et de géodésie ont été intégrés, ce qui en améliorera la rentabilité et l'accès aux données.

***Domaine d'activité : Programmes temporarisés/spéciaux***

Gérer conjointement avec le Québec l'Entente sur le développement minéral (EDM) qui prend fin le 31 mars 1998, et le Programme d'assistance financière à la prospection minière dans l'Est du Québec, qui a pris fin le 31 décembre 1995

RNCan a géré l'EDM du Québec, et a mis fin au Programme d'assistance financière à la prospection minière dans l'Est du Québec lorsque celui-ci est arrivé à son terme.

Mettre un terme aux EDM conclues avec d'autres provinces

Fin des activités EDM, y compris les vérifications et les évaluations, avec plusieurs provinces : Manitoba, Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Les rapports d'évaluation finale des EDM donnent plus de détails sur les répercussions de ces ententes fédérales-provinciales.

Mettre un terme au Programme d'ententes sur le développement minéral avec l'Ontario

Le Ministère a commencé à tenir une base de données sur les mines désaffectées en Ontario.



## Objectif 7

### *Aider les collectivités autochtones à gérer leurs ressources naturelles*

Les collectivités autochtones participent de plus en plus à la gestion et à l'exploitation de leurs ressources naturelles. RNCan travaille en collaboration avec des groupes autochtones à l'étude de problèmes liés à l'exploitation des ressources, en fournissant des compétences, de l'expertise et de la formation dont les Autochtones ont besoin pour gérer leurs terres et leurs ressources.

#### *Stratégie*

La stratégie retenue par RNCan pour atteindre cet objectif consiste à :

- collaborer avec d'autres ministères à l'élaboration de cadres d'action et de gestion réglant la participation autochtone à la gestion des ressources naturelles;
- fournir aux collectivités autochtones les compétences et la formation dont elles ont besoin pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles;
- transférer aux collectivités autochtones les technologies qui répondent à leurs besoins particuliers dans le domaine de la gestion des ressources.

#### Engagements pour 1995-1996

#### Réalisations en 1995-1996

##### *Domaine d'activité : Sciences et technologie*

Fournir une aide technique aux collectivités autochtones afin de leur permettre d'utiliser leurs ressources locales pour répondre à leurs besoins en énergie

Le Centre de la technologie de l'énergie de CANMET a aidé la bande indienne de Grassy Narrows à concevoir un système centralisé d'énergie thermique de 3 MW<sub>th</sub>, d'une valeur de 4 millions de dollars.

Le système énergétique centralisé installé dans la nation crie d'Oujé-Bougoumou, au Québec, a permis de créer deux emplois permanents et des emplois de courte durée dans la construction, tout en réduisant les coûts annuels de chauffage de 500 \$ pour chacune des 125 familles, soit une réduction de 75 p. 100 de la consommation d'électricité, et ce, en respectant les normes environnementales et en réduisant les émissions associées à l'utilisation des combustibles fossiles.

Le Laboratoire de recherche en diversification énergétique de CANMET a installé un système photovoltaïque à Iqaluit (île de Baffin), ce qui a permis de créer des emplois et d'offrir des cours de formation sur les systèmes photovoltaïques.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances***

Gérer les responsabilités du gouvernement fédéral en matière de levés, envers les peuples autochtones du Canada, par l'administration de programmes de levés et l'octroi de contrats de levés au secteur privé (6,3 millions de dollars pour les revendications territoriales globales et 2,3 millions de dollars pour les autres levés en 1995-1996)

RNCan a géré et surveillé la qualité des programmes de levés et des contrats octroyés au secteur privé (les dépenses réelles pour 1995-1996 sont de 5,3 millions de dollars pour les revendications territoriales globales, de 2,1 millions de dollars pour les revendications territoriales spécifiques et de 2,8 millions de dollars pour d'autres levés).

***Domaine d'activité : Programmes temporarisés/spéciaux***

Réaliser les objectifs et les engagements formulés dans l'ancien Programme d'aménagement forestier des terres indiennes, c.-à-d. mettre en place des compétences pour la gestion durable des forêts, et créer des emplois et des occasions d'affaires, tout en mettant progressivement un terme au programme, en raison du non-renouvellement de six ententes sur la mise en valeur des ressources forestières

Le Ministère a terminé les Lignes directrices concernant les forêts sur les terres autochtones, un outil qui aidera les Autochtones dans leurs efforts visant à mettre en place des pratiques de gestion des forêts. Ces directives ont été mises à la disposition des groupes autochtones en juin 1995.

*Nota : Un nouveau Programme de foresterie des Premières nations, d'une durée de cinq ans (1996-2001) a été annoncé en avril 1996, ce qui témoigne de l'engagement renouvelé du gouvernement à fournir une aide en foresterie aux Premières nations du Canada.*

En 1995-1996, il y a eu 5 995 semaines de travail générées, ce qui s'est traduit par des emplois pour 1 321 Autochtones.

Préparation des sites et plantation de 3,3 millions d'arbres sur environ 1 500 hectares.

Traitements sylvicoles sur environ 3 416 hectares.

Construction de 65 kilomètres de routes (le budget de 1995-1996 était de 6,6 millions de dollars, dont un transfert de 2 millions de dollars provenant d'Affaires indiennes et du Nord Canada).

Participer au Programme d'emplois d'été pour étudiants autochtones, visant à procurer à ceux-ci des emplois d'été pratiques et valorisants et à les exposer au milieu de travail d'un ministère à vocation scientifique

En 1995-1996, 28 étudiants ont été engagés dans la Région de la capitale nationale et les bureaux régionaux. Le coût total du programme pour RNCan a été de 132 877 \$, dont la moitié a été assumée par RNCan et l'autre moitié par la Commission de la fonction publique.

## Objectif 8

### ***Protéger la santé et la sécurité des Canadiens***

Les programmes et l'expertise de RNCan touchent à un large éventail de questions de santé et de sécurité publiques. Par exemple, nos études sur la masse continentale du Canada nous amènent à nous intéresser à des phénomènes naturels qui constituent un risque pour la santé et la sécurité du public, de même que pour le développement durable, comme les zones sismiques, les sols instables et, dans certains cas, l'activité volcanique. Si l'on ne peut empêcher les désastres naturels de se produire, nous pouvons, en revanche, faire de notre mieux pour atténuer certains problèmes menaçants pour la santé publique, comme les coups de toit pouvant survenir dans les mines, pourvu que nous ayons des connaissances géoscientifiques suffisantes.

Les programmes du Ministère couvrent également certains aspects de la santé et de la sécurité qui ne sont pas spécifiquement ou exclusivement liés à l'exploitation des ressources. Par exemple, RNCan applique la *Loi sur les explosifs*. Il joue un rôle de premier plan dans les programmes internationaux de détection et de signalement des essais d'armes nucléaires. Son programme national de cartographie aérienne est indispensable à la sécurité de la navigation aérienne civile et militaire.

#### ***Stratégie***

La stratégie retenue par RNCan pour atteindre cet objectif consiste à :

- fournir de l'information sur les processus naturels dynamiques, comme les tremblements de terre et les glissements de terrain, et en découvrir les causes;
- approfondir les connaissances sur les risques liés à l'exploitation des ressources, comme les coups de toit dans les mines et la fonte du pergélisol autour des pipelines, par exemple, dans le Nord;
- appliquer la *Loi sur les explosifs*;
- jouer un rôle de premier plan dans les programmes internationaux de détection et de signalement des essais d'armes nucléaires;
- pourvoir, par son programme national de cartographie aérienne, à la sécurité de la navigation aérienne civile et militaire;
- produire des données et des prévisions au sujet des orages géomagnétiques, qui peuvent menacer indirectement la santé et la sécurité en paralysant les systèmes de communication et de navigation ou en affectant les réseaux d'électricité.

#### **Engagements pour 1995-1996**

#### **Réalisations en 1995-1996**

##### ***Domaine d'activité : Politiques et règlements***

Rédiger en langage simple un règlement d'application de la *Loi sur les explosifs*, qui peut être aisément compris par l'industrie et le grand public

RNCan a rédigé la plus grande partie du règlement. À la demande du ministère de la Justice, la rédaction de documents connexes (devant être intégrés au règlement) a été entamée.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Sciences et technologie***

Mettre à la disposition des industries minières et géotechniques un manuel sur la réflectométrie à dimension temporelle (TDR), afin de protéger la santé et la sécurité du public et des travailleurs

La publication du manuel sur la TDR a été reportée en raison des réductions de budget, dans la foulée de l'Examen des programmes I. La collecte des données se poursuit à plusieurs endroits en Ontario, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique.

Terminer les essais sur la fissuration par corrosion sous contrainte de trois sections de tuyaux représentatives, fournies par des sociétés canadiennes et servant au transport du gaz naturel, sur le réseau pipelinier. Les résultats seront évalués afin d'en déterminer l'importance pour assurer la sécurité des pipelines en service et ainsi protéger le public.

Les chercheurs de RNCan ont aidé l'industrie à déterminer les causes des bris de pipeline et à acquérir des outils de prédiction, de façon à prévenir ces bris à l'avenir. Les membres du consortium d'essais sur la fissuration par corrosion sous contrainte ont reçu la version finale du rapport en juin 1996. Ces travaux de recherche permettront aux sociétés de planifier leur calendrier d'inspection, afin de réduire les risques de bris de pipeline, sans encourir de coûts indus.

Fournir un soutien à la R-D technique portant sur les activités des mines de charbon souterraines au Canada, surtout par la Société de développement du Cap-Breton

Le Ministère a fourni des stratégies permettant de mieux contrôler le méthane dans les zones de production intense, dans le district houiller de Sydney.

Fournir des services relatifs à la mécanique des roches et à la sismicité attribuable aux coups de toit, par l'intermédiaire du Programme de recherche sur les coups de toit au Québec

Le Ministère poursuit ses travaux visant à surveiller, modéliser et analyser les données en mécanique et en dynamique des roches pour l'industrie minière du Québec. Quatre mines ayant des problèmes de coups de toit en ont profité directement.

***Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances***

Fournir des cartes aéronautiques officielles du gouvernement du Canada et des publications connexes, afin de contribuer à la sécurité et à l'efficacité de l'aviation au Canada

Le Ministère a rempli ses exigences en matière de cartes aéronautiques et de publications connexes, tout en respectant le calendrier de production obligatoire avec livraison en 56 jours.

Automatiser 70 p. 100 des cartes aéronautiques

Les cartes ont été automatisées à 50 p. 100. À la suite d'une réévaluation des besoins des clients, 20 p. 100 des cartes n'ont pas été converties.

## Objectif 9

### ***Fournir l'information dont les décideurs ont besoin au sujet des terres et des ressources du Canada pour être en mesure de prendre des décisions éclairées***

Le Canada a une masse continentale de près de 10 millions de kilomètres carrés et revendique un territoire marin qui en couvre la moitié autant. Les roches les plus anciennes de la planète y côtoient les plus récentes. Aux terres dénudées de la toundra arctique s'opposent, plus au sud, les terres agricoles qui comptent parmi les plus riches du globe. Le Canada porte à sa surface 10 p. 100 des forêts et 20 p. 100 des eaux douces de la planète.

Quoique fortement urbanisé, le Canada a une composante rurale extrêmement importante du double point de vue social et économique, en particulier pour l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles. Sa population compte des collectivités autochtones aux cultures et aux besoins très différents.

Cette richesse et cette diversité représentent un véritable défi pour tous les ordres de gouvernement. La gestion des ressources naturelles selon les principes du développement durable, l'aménagement du territoire et la protection du milieu naturel sont autant d'activités qui réclament de l'information exacte, actuelle et accessible sur une foule de sujets.

#### ***Stratégie***

La stratégie retenue par RNCan pour atteindre cet objectif consiste à :

- développer et entretenir une infrastructure nationale de connaissances sur les ressources naturelles, dans laquelle les sciences de la Terre, la géodésie, la foresterie, la télédétection (technologie des satellites) ainsi que les données économiques et statistiques, notamment, jouent un rôle important;
- voir à ce que l'information, les connaissances et l'expertise du Ministère soient facilement accessibles;
- relier dans la mesure du possible les bases de données du Ministère avec les bases de données pertinentes d'autres organismes;
- maintenir un système d'arpentage fiable pour les terres du Canada;
- voir à l'entretien efficace de la frontière entre le Canada et les États-Unis;
- renforcer la collaboration avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux/territoriaux, pour éviter les chevauchements entre les différents organismes et les lacunes dans l'information.

#### **Engagements pour 1995-1996**

#### **Réalisations en 1995-1996**

##### ***Domaine d'activité : Politiques et règlements***

Fournir de l'information économique, financière, fiscale et statistique choisie sur l'industrie canadienne des minéraux à des clients de par le monde, grâce à des sites WWW sur Internet

Le Ministère offre au public un site WWW où l'on retrouve de l'information sur la production, l'exploration et la consommation des minéraux et de métaux canadiens, des statistiques commerciales ainsi que des nouvelles fiscales et commerciales.

Le site Web sur la fiscalité minière est probablement le premier du genre au monde.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances***

Terminer deux projets dans le cadre du Programme national de cartographie géoscientifique, et en continuer quatre autres, dans des domaines présentant une importance économique pour les ressources minérales et énergétiques

Deux cartes ont été réalisées : celle de la région de Flin Flon-Snow Lake au Manitoba et celle de la province géologique des Esclaves, dans les T.N.-O., dans le Bouclier canadien. L'information fournie par ces cartes est essentielle pour promouvoir et favoriser les futures activités d'exploration des métaux communs.

Information sur les sciences de la Terre : créer un réseau électronique national intégrant les données géographiques sur les ressources naturelles provenant de divers organismes et diverses sources, d'ici la fin du siècle

RNCan a entrepris le développement d'une Infrastructure nationale des données spatiales, afin de donner aux clients un accès à une large gamme de données géographiques.

Contrat octroyé pour le Réseau canadien d'observation de la Terre (CEONET), version I. L'interface utilisateur est en cours de développement.

Le Ministère a rendu publique, sur Internet, une large gamme de données géomatiques et géologiques. Exemples : le Service télématique de la Division des levés géodésiques (offert contre abonnement, ce service a un bon succès); index des noms géographiques; 12 nouvelles cartes pour la cinquième édition de l'Atlas; ainsi qu'une base de données interactive sur l'Inventaire national des rejets de polluants (en collaboration avec Environnement Canada). Ces services, et de nombreux autres en direct, fourniront de l'information sur la masse continentale à un large éventail d'utilisateurs.

Le Service d'information de l'Atlas national s'est vu décerner un prix d'excellence du gouvernement fédéral pour la conception du site Réseau scolaire canadien, utilisé par un grand nombre de groupes intéressés.

Permettre un accès en direct à l'information géoscientifique (p. ex. sur les tremblements de terre, la gravité, les levés aéromagnétiques), y compris l'achat de produits

RNCan a établi un service d'information géoscientifique en direct à la bibliothèque du ministère de l'Énergie et des Mines du Manitoba. Ce service sera offert à l'industrie minière du Manitoba.

Fournir un système de levés fiable pour les terres du Canada, à l'appui des 23 régimes de droits de propriété utilisés par les gouvernements fédéral et territoriaux

Programme permanent. Le Ministère s'est assuré que les normes et la qualité des travaux de levés étaient maintenues. Ces travaux sont essentiels afin de garantir la validité et la fiabilité du Système d'arpentage des terres du Canada.

**Engagements pour 1995-1996****Réalisations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances (suite)***

Mettre en œuvre des mesures d'amélioration de l'efficacité des produits au Centre canadien de géomatique, en obtenant la certification internationale ISO pour les procédés de production de cartes topographiques

Le Ministère a terminé la documentation des procédés de production de cartes topographiques, selon les normes 9001 de l'ISO. La certification devrait être obtenue en 1996. Cette certification encouragera l'adoption des normes ISO dans l'industrie canadienne de la géomatique.

Voir à l'entretien efficace de la frontière entre le Canada et les États-Unis, conjointement avec la U.S. International Boundary Commission

Exécution conjointe d'un programme d'entretien et de restauration des monuments et de dégagement des éclaircies, conformément au plan annuel. Le Ministère a réglementé tous les travaux et les structures dans les éclaircies, et il a présenté un rapport annuel aux deux gouvernements.

Continuer d'être un chef de file mondial dans l'exploitation des possibilités de la télédétection afin de répondre aux besoins canadiens et internationaux

Le 4 novembre 1995, RADARSAT a été lancé. On a également terminé le développement du segment terrestre pour la réception, l'archivage et l'étalonnage des données dans le cadre du programme RADARSAT, et on a notamment réalisé une carte-image.

RNCan a élaboré des procédures pour des applications en agriculture, en hydrologie et en utilisation des terres, et il a commencé à concevoir les caractéristiques des futurs satellites radar, y compris RADARSAT III.

Le Ministère a réalisé des recherches et obtenu des données sur les glaces, les océans et les vents qui seront utilisées par le Centre des glaces d'Environnement Canada. Les études géologiques ont porté sur l'application des images SAR, intégrées avec d'autres données, pour la cartographie géologique, l'exploration et l'étude des dangers.

Coordonner l'étude du gouvernement fédéral sur les activités de cartographie, selon le mandat donné dans le budget d'avril 1995, afin d'intégrer ou de partager les activités de cartographie dans le but d'accroître l'efficacité, et de réduire les chevauchements et les coûts

RNCan a réalisé une étude indépendante. Par l'intermédiaire du Comité directeur des sous-ministres, les ministères participants ont convenu d'un plan d'action à la fin de 1995-1996, prévoyant une collaboration plus étroite pour ce qui est de l'impression, de l'entreposage et de la distribution des cartes.

## Engagements pour 1995-1996

## Réalizations en 1995-1996

*Domaine d'activité : Infrastructure de connaissances (suite)*

RNCan était le ministère directeur. Ont participé les organismes suivants : Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Élections Canada, Pêches et Océans Canada, Patrimoine Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Commission de la capitale nationale, ministère de la Défense nationale, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Statistique Canada et Transports Canada.

Présenter le cinquième rapport au Parlement, intitulé *État des forêts 1994*

Présentation d'un rapport intitulé *État des forêts 1994 – Une question d'équilibre*. Quelque 20 000 exemplaires en ont été distribués dans le monde.

Mieux faire connaître nos arbres aux Canadiens, autant aux forestiers professionnels qu'aux naturalistes amateurs

Le Ministère a publié un guide détaillé intitulé *Les arbres du Canada* qui décrit plus de 300 essences d'arbres, indigènes et introduites, que l'on retrouve au Canada et dans le nord des États-Unis.

Maintenir et surveiller un système de classification écologique des terres afin d'aider l'industrie forestière, ainsi qu'un réseau national pour prévoir l'état de santé des forêts

Des données ont été recueillies sur les modifications environnementales dans les parcs nationaux et les forêts modèles, ce qui a aidé à l'établissement des parcelles de biodiversité forestière en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Les travaux de classification écologique des terres ont contribué à la publication de cinq nouveaux guides de poche qui présentent une classification des écosystèmes forestiers en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

Élaborer des critères et des indicateurs de gestion durable des forêts, afin de définir les valeurs importantes pour les Canadiens, ainsi que des indicateurs permettant de mesurer les progrès et les tendances

Sous la direction du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF), et en consultation avec les parties intéressées du secteur forestier, RNCan a élaboré un cadre de travail, comprenant six critères et 83 indicateurs de gestion durable des forêts au Canada. Le cadre de travail définit les principaux éléments des écosystèmes forestiers, ainsi que les valeurs économiques et sociales jugées importantes par les Canadiens.

En 1995, obtenir l'adhésion aux critères et indicateurs du programme de gestion durable des forêts, et débiter la mise en œuvre de l'initiative

Le document *Définir la gestion durable des forêts : une approche canadienne aux critères et indicateurs* a été approuvé par le CCMF en octobre 1995. Cette acceptation marque la fin de la phase de développement et le début de la phase d'exécution.



### 3.3 Défis en matière de gestion

RNCan a pris pour engagement d'assurer la bonne gestion des ressources naturelles du Canada. Pour ce faire, la souplesse doit faire partie intégrante de la culture et des structures de notre organisation. Le changement continu que l'on connaît aujourd'hui donne lieu à des défis de gestion et d'organisation qui doivent être cernés et gérés convenablement. La souplesse exige également une saine gestion et une saine culture organisationnelle. La façon dont le Ministère traite ses employés, son obligation de rendre compte, et son propre rendement doivent tous évoluer afin de relever les défis qui surviennent. Les mesures que le Ministère a prises pour aborder ces défis et les principales réalisations de 1995-1996 sont décrites ci-dessous.

#### Engagements pour 1995-1996

#### Réalisations en 1995-1996

##### *Domaine d'activité : Gestion ministérielle et administration*

Mettre en œuvre la première année d'un plan d'action biennal portant sur la qualité du service (1995-1997) et mettant l'accent sur 15 domaines clés, reliés à la qualité, sur lesquels les gestionnaires et les employés étaient d'avis qu'il fallait agir

Les réalisations de RNCan jusqu'à présent comprennent :

- la rationalisation des processus afin de réduire les coûts et d'accroître la satisfaction des clients;
- un accent accru sur les besoins des clients et l'évaluation de la satisfaction des clients;
- l'élaboration d'un Cadre de formation et de perfectionnement;
- l'utilisation d'animateurs internes afin d'accroître la productivité des réunions et des conférences;
- l'élaboration d'un profil de gestion;
- l'élaboration d'un modèle pour la planification de la relève;
- l'élaboration de régimes de travail souples; et
- le partage des réussites et de l'expertise du Ministère au moyen de la participation aux événements du Mois de la qualité, de la participation au Réseau interministériel de la qualité et de consultations directes avec d'autres ministères.

Fournir des activités exhaustives pour le réaménagement des effectifs, afin de réagir à l'impact des réductions découlant de l'Examen des programmes

RNCan est devenu un leader reconnu dans le domaine du réaménagement des effectifs (RDE). Ce fait a été reconnu par le Centre canadien de gestion dans son recueil sur les meilleures pratiques dans la fonction publique. On y considère que RNCan est le modèle à suivre dans ce domaine. Les réalisations particulières en 1995-1996 comprennent :

- la mise en place d'une infrastructure exhaustive, de produits et de services afin d'appuyer les employés et les gestionnaires;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie ministérielle sur la gestion de la main-d'œuvre, le statut de fonctionnaire excédentaire non rémunéré et les situations de mise en disponibilité;

## Engagements pour 1995-1996

## Réalizations en 1995-1996

*Domaine d'activité : Gestion ministérielle et administration (suite)*

- la mise en œuvre d'initiatives afin d'aider les employés à envisager un emploi à l'extérieur de la fonction publique, d'aider les gestionnaires à mieux gérer les situations de RDE, et d'améliorer l'efficacité des consultations patronales-syndicales sur les questions liées au RDE;
- l'adoption d'une politique et d'un processus pour faciliter les «échanges» entre les employés touchés et les employés remplaçants, et pour mieux gérer les situations de remplacement au moyen d'une approche d'entreprise.

Augmenter la fonctionnalité et réaliser des économies au moyen de l'intégration des systèmes informatiques, des technologies uniformisées et unifiées pour les communications électroniques et la bureautique, et de la gestion des documents électroniques

La détermination des exigences des utilisateurs de système et leur intégration à l'élaboration d'un nouveau Système intégré d'information sur les ressources humaines (PeopleSoft). Des essais de ce système ont été effectués afin de déterminer la satisfaction des utilisateurs, et les résultats ont été intégrés à son développement. Ce système a déjà mené à de plus grandes économies au moyen de l'acquisition, du développement et du soutien du système par plusieurs ministères.

Un essai pilote des deux modules les plus grands, la gestion du personnel et la gestion des postes, a jumelé la participation de la RCN et celle des régions.

L'amélioration de la fiabilité des communications électroniques au moyen de l'acquisition et de l'installation d'une infrastructure intégrée conforme aux normes pour le courrier électronique dans l'ensemble du Ministère. On a ainsi considérablement amélioré les communications internes.

L'adoption d'un système de gestion de documents électroniques par 80 utilisateurs du Secteur des services intégrés dans le cadre d'un projet pilote. Ce projet vise à améliorer la gestion de la tenue des dossiers au Ministère.

**Engagements pour 1995-1996****Réalizations en 1995-1996*****Domaine d'activité : Gestion ministérielle et administration (suite)***

Procéder à la révision des processus financiers

La simplification des processus de paiement du Ministère par une combinaison de l'utilisation de cartes de crédit (MasterCard) pour les achats de faible valeur, l'échange de données informatisées (EDI) et le transfert de fonds par voie électronique (TFE) pour le paiement des comptes. Il s'agissait d'une mesure à effet rapide pour le Ministère.

Cette initiative a permis de réduire les coûts des processus d'un montant de 1,5 million de dollars en 1995-1996.

L'achèvement de l'analyse de rentabilisation pour un Système intégré d'acquisition et de paiement et le début de la conception de ce système, afin d'effectuer la révision des processus d'acquisition et de paiement. On prévoit que le délai de remboursement de cet investissement sera de moins de 24 mois et que les coûts pourraient être réduits de 70 p. 100.

Réviser les processus de classification

La révision des services des ressources humaines a vu le jour avec le processus de classification.

Une évaluation du profil actuel des Services des RH a été effectuée, une nouvelle vision concernant le processus de classification a été élaborée et une analyse de rentabilisation a été présentée. Quatre rapports individuels ont été déposés.

On s'attend à des économies de l'ordre de 60 p. 100 grâce à cette initiative.

Le projet a été approuvé et a reçu un financement de 1,76 million de dollars. Un plan détaillé de mise en œuvre a été élaboré pour le projet.

Évaluer la mise en place efficace des principaux systèmes ministériels

La Vérification interne a effectué des examens des systèmes pour Peoplesoft, les services liés aux individus, les achats par cartes de crédit, et les paiements par des moyens électroniques. Les recommandations découlant de l'évaluation des risques et la pertinence des contrôles ont été intégrées à la conception et à la mise en œuvre des projets.

Engagements pour 1995-1996	Réalizations en 1995-1996
<b>Domaine d'activité : Gestion ministérielle et administration (suite)</b>	
Mettre en œuvre la politique et les procédures ayant trait à la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>	L'élaboration de politiques ministérielles d'évaluation environnementale et de protection de l'environnement, afin de tenir compte de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> et d'améliorer le système de gestion de l'environnement du Ministère.
Mettre en œuvre la politique et les procédures ayant trait à la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> et à la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i>	L'élaboration de politiques ministérielles d'évaluation environnementale et de protection de l'environnement, afin d'améliorer le système de gestion de l'environnement du Ministère.
Achever huit évaluations environnementales des installations de RNCan, afin d'assurer l'utilisation durable des ressources naturelles, des biens et des pratiques au Ministère	L'achèvement de la Phase I du programme d'évaluation environnementale du Ministère en effectuant 10 vérifications qui ont porté sur 21 installations partout au pays.
Entreprendre des travaux dans le cadre de l'Initiative des bâtiments fédéraux qui garantiront la gestion énergétique efficace des installations dont RNCan a la garde	L'achèvement d'une étude de faisabilité, en octobre 1995, démontrant les économies d'énergie éventuelles totalisant 600 000 \$ par année dans 14 importantes installations de RNCan. Les documents d'ingénierie et de conception décrivant les changements requis pour obtenir ces économies ont été préparés.

## 4.0 Rapport sur les grands projets

### 4.1 Cadre de gestion des sciences et de la technologie de Ressources naturelles Canada

En 1995, RNCan a élaboré son cadre de gestion des sciences et de la technologie (S-T), avec l'appui du Bureau du Conseil privé (BCP) et du Secrétariat du Conseil du Trésor. Le cadre de gestion de la S-T répond à un engagement important de RNCan contenu dans la stratégie fédérale pour les sciences et la technologie, récemment publiée. Compte tenu de la nature intégrée des activités de RNCan (c.-à-d. sciences et technologie, politiques, programmes et services centraux) et de sa participation importante à la S-T (environ 75 p. 100 des activités de RNCan sont reliées à la S-T), l'importance de mettre en œuvre ce cadre de gestion est manifeste. Grâce à ce cadre, RNCan renforcera sa gestion de la S-T en privilégiant davantage le client, en instaurant un régime de responsabilisation plus efficace et mieux adapté, et en améliorant ses pratiques de gestion de la S-T, notamment en investissant dans ses employés.

À cette fin, on a élaboré un plan d'exécution qui adopte une approche à deux volets, soit au niveau du Ministère et au niveau des secteurs, et on procède actuellement à sa mise en place.

### 4.2 Le Programme de recherche et de développement énergétiques du gouvernement fédéral

Le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) du gouvernement fédéral est administré par un comité interministériel composé de 24 membres, dont l'objectif global est de développer les sciences et la technologie à l'avantage du Canada, dans le but de produire et d'utiliser ses ressources énergétiques de manière rentable et respectueuse de l'environnement. Le PRDE est organisé en sept grands domaines technologiques, notamment : efficacité énergétique; charbon; fusion; énergie renouvelable et programme général de l'environnement; carburants de remplacement; pétrole, gaz et électricité des régions pionnières; participation aux activités internationales et coordination. Les membres du PRDE comprennent les ministères et organismes suivants : Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Énergie atomique du Canada Ltée, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le ministère de la Défense nationale, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, l'Office national de l'énergie, le Conseil national de recherches, Ressources naturelles Canada et Transports Canada.

Le programme regroupe des experts des principaux ministères fédéraux engagés dans le développement et la recherche énergétiques, et leur but est de développer des approches communes à l'égard des problèmes en R-D énergétiques. Ce faisant, le PRDE a mis en place un réseau de coopération qui repose sur l'expertise et la synergie déjà en place au sein de ces organismes, et qui élimine les chevauchements en matière de R-D énergétique. Grâce à cette approche interministérielle, le PRDE est en mesure de répondre aux objectifs des politiques fédérales, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'économie et de l'environnement. Ressources naturelles Canada administre ce programme, au nom des ministères et organismes participants.

En 1995-1996, les fonds affectés par les participants ont totalisé 83,3 millions de dollars. Parmi les principales réalisations et activités prévues (outre celles qui sont déjà mentionnées ailleurs dans le présent rapport), mentionnons :

- Réalisation d'une étude d'impact sur les avantages du PRDE pour l'intérêt public et la production de richesse. Cette étude a permis de constater que le PRDE avait investi 142,4 millions de dollars dans 234 projets, et que ses partenaires avaient investi 377,6 millions de dollars, pour un total de 520 millions de dollars. Les avantages globaux réalisés jusqu'à présent grâce à la R-D effectuée par le PRDE et ses partenaires totalisent 1,9 milliard de dollars (soit le triple de la mise initiale). Les projets générateurs de richesse ont contribué à la création ou à la préservation de quelque 4 500 emplois au cours de chacune des huit dernières années. Les ventes futures de biens et services pourraient créer ou préserver 11 800 emplois par année.
- Tenue d'un atelier de planification stratégique auquel ont participé des représentants de l'industrie, des provinces et du gouvernement fédéral, et qui s'est traduit par un projet de réorientation du PRDE, afin de cibler davantage l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le volet énergie des questions cruciales que sont la réduction des gaz à effet de serre et le changement climatique. On a également convenu de réduire l'accent mis par le PRDE sur l'approvisionnement en combustibles fossiles classiques, tout en s'attachant davantage aux aspects santé, sécurité et environnement de la production de l'énergie, ainsi qu'aux sables bitumineux et aux pétroles lourds. La proposition a été présentée, et les ministres membres du comité de coordination de l'Examen des programmes II ont reconfirmé le mandat interministériel du PRDE. On a établi les activités de R-D qui relèveront du nouveau groupe de travail du PRDE sur l'énergie et le changement climatique, et l'on a dressé la liste des travaux à réaliser.
- Étude de l'utilisation de l'énergie solaire pour les applications en aquiculture, en coopération avec les gouvernements provinciaux, Environnement Canada et Pêches et Océans Canada. Des projets pilotes pour deux applications aquicoles en sont maintenant à la phase d'exécution, et l'on vérifiera les modèles informatiques et les effets des températures élevées et fluctuantes sur la croissance du poisson.
- Premiers travaux de développement d'une nouvelle technologie de désinfection des céréales utilisant la chaleur produite par la combustion du gaz naturel, ce qui permettra d'éliminer l'utilisation de produits chimiques indésirables tout en accroissant le rendement énergétique.
- Fin d'un programme d'observation de l'éclairement énergétique du soleil à hautes fréquences à 145 endroits au Canada, par Environnement Canada. Cette information est essentielle à la conception de capteurs solaires photovoltaïques et à la mise en place de systèmes d'énergie solaire et de systèmes énergétiques pour bâtiments.
- Organisation d'une importante expédition océanique, dans le cadre de la contribution canadienne à l'étude internationale Joint Global Ocean Flux Study. Ces travaux ont nécessité la révision des estimations à l'échelle océanique de la production primaire (absorption du carbone) pour l'Amérique du Nord, et ils ont permis de faire la première estimation contemporaine de la productivité primaire globale d'après les données sur la couleur de l'océan obtenues par satellite.
- Gestion d'une étude réalisée par Environnement Canada, dans le cadre du Programme national d'examen et d'évaluation des incinérateurs, afin de déterminer et de réduire les problèmes pour l'environnement et la santé associés à la combustion des déchets urbains. L'analyse du cycle de vie a porté sur les combinaisons de contaminants/produits qui peuvent présenter un danger pour la santé et l'environnement lorsqu'ils sont brûlés, et elle a permis de cerner des technologies pouvant éliminer ces polluants du flux de déchets.
- Gestion d'une étude réalisée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans des habitations neuves au Canada afin d'en déterminer le degré d'étanchéité, l'efficacité énergétique et la qualité de l'air intérieur. Ces travaux fourniront des résultats qui permettront d'étudier l'effet des pratiques de construction et des exigences des codes du bâtiment.

## 5.0 Résumé de l'examen des programmes

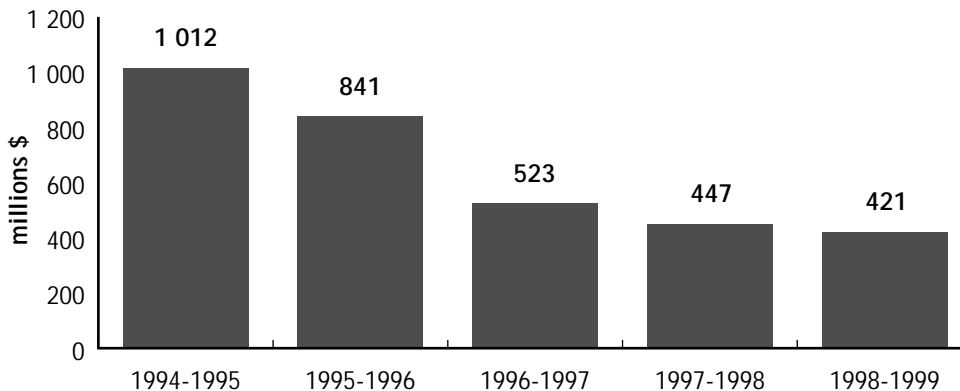
### 5.1 Décisions résultant de l'examen des programmes

Les résultats de l'Examen des programmes I ont été annoncés dans le cadre du Budget de février 1995. L'Examen des programmes a confirmé le rôle du Ministère dans les domaines de l'énergie, des minéraux et des métaux, de la foresterie et des sciences de la Terre. À l'intérieur de ces domaines, le Ministère se concentrera sur les responsabilités fédérales en matière de commerce, sciences et technologie, réglementation, questions autochtones, environnement, données et statistiques nationales, gestion des terres et des régions extracôtières relevant du gouvernement fédéral.

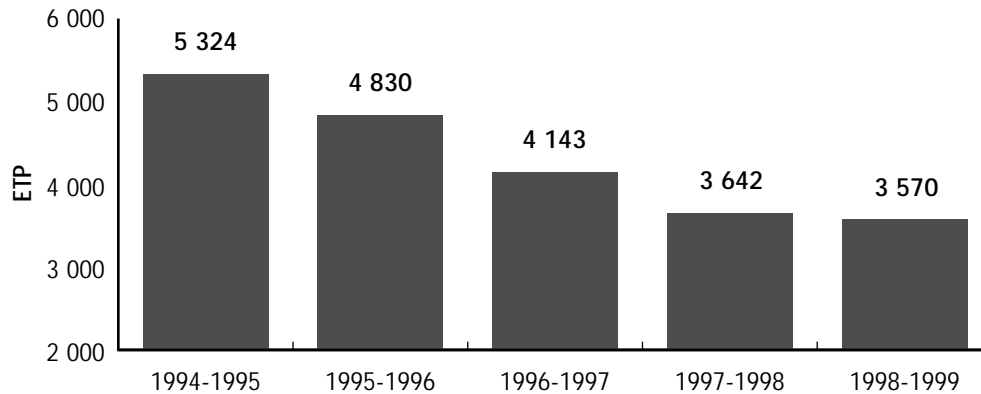
Les volets I et II de l'Examen des programmes ont également confirmé les deux principaux rôles de RNCan : sciences et politiques. RNCan est déterminé à faire en sorte que ses politiques reposent sur une solide assise scientifique et que ses activités scientifiques soient dictées par ses priorités.

En se basant sur les ressources préalables à l'Examen des programmes de 1 012 millions de dollars et de 5 324 équivalents temps plein (ETP), le budget du Ministère aura été ramené en 1998-1999 à 421 millions de dollars, soit environ 60 p. 100 de moins que le niveau de 1994-1995. De même, le nombre d'ETP sera réduit de 33 p. 100; il tombera à 3 570.

#### Répartition des ressources de RNCan (en millions de dollars)



### Variation des ressources de RNCan (en équivalents temps plein)



## 5.2 Progrès réalisés jusqu'à présent

En août 1995, le Ministère a réduit le nombre de ses secteurs, passant de sept à cinq. Quatre secteurs (Sciences de la Terre, Service canadien des forêts, Minéraux et métaux, Énergie) intègrent les activités liées à la science et aux politiques et sont chargés d'exécuter les programmes et de dispenser les services du Ministère dans leur domaine de compétence. L'autre secteur (Services intégrés) fournit des services centralisés dans les domaines des finances, de l'administration, de la gestion de l'information et des ressources humaines. En outre, la Direction de la planification stratégique et de la coordination aide la haute direction du Ministère et les gestionnaires des autres secteurs à établir les grandes orientations du Ministère.

Pendant 1995-1996, la direction est passée de la planification à la mise en œuvre des réductions. Tôt en 1995, RNCan avait été confirmé comme étant l'un des ministères les plus touchés. Il est donc en mesure d'offrir des primes de départ anticipé et des mesures d'encouragement à la retraite anticipée aux employés touchés par l'Examen des programmes. RNCan a coupé 823 employés, principalement grâce aux programmes de mesures d'encouragement au départ (748 employés). D'autres réductions ont été réalisées en ne renouvelant pas les postes de durée déterminée et en supprimant des postes vacants financés. Le Ministère est maintenant en bonne voie d'atteindre les objectifs de réduction du personnel prévus dans l'Examen des programmes. Le Ministère a utilisé jusqu'à présent 7,3 millions de dollars sur les 41,3 millions affectés aux mesures de réaménagement des effectifs par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

La mise en place des décisions prises dans le cadre de l'Examen des programmes s'est traduite par les changements suivants aux programmes et activités de RNCan en 1995-1996 :

- dans le domaine de la foresterie, les dépenses ont diminué de 19 p. 100, passant de 219 millions de dollars (1994-1995) à 178 millions de dollars (1995-1996);
- onze installations régionales ont été fermées et la taille de quatre des cinq restantes a été réduite;
- les programmes régionaux de S-T en foresterie ont été éliminés en faveur de nouveaux réseaux scientifiques nationaux dirigés à partir des cinq centres régionaux;
- dans le domaine des minéraux et des métaux, les crédits ont été coupés de 11,3 p. 100, passant de 79 millions de dollars (1994-1995) à 70 millions de dollars (1995-1996);



- toutes les ententes sur l'exploitation minérale ont pris fin (sauf celle qui avait été conclue avec le Québec et qui se termine le 31 mars 1998);
- les activités de S-T énergétique de CANMET ont été fusionnées avec celles du Secteur de l'énergie, et on a accordé plus d'importance à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Y compris le financement réduit pour les mégaprojets, les fonds pour l'énergie sont passés de 423 millions de dollars en 1994-1995 à 333 millions de dollars en 1995-1996.

La réduction ou la fin de ces programmes s'est faite de manière ordonnée. Des consultations ont eu lieu avec les clients, et les employés ont été traités de manière compréhensive. Le Ministère a mis en place un cadre de gestion pour les employés qui quittent le Ministère et pour faire face aux effets de la réduction des effectifs sur ceux qui restent. L'Unité de réaménagement des effectifs, dont le mandat est élargi, a apporté une aide précieuse dans ce processus.

Dans le cadre de l'Examen des programmes, la Direction des communications a coordonné un important programme de communication visant à informer les employés et les parties intéressées de l'extérieur, à mesure que les changements étaient mis en place. À cette fin, le Ministère a publié le document sur le cadre de gestion de la S-T et expliquant sa nouvelle approche en la matière.

Les changements apportés aux programmes et aux effectifs se sont traduits par une révision du Plan stratégique d'aménagement des locaux du Ministère. Ce plan reflète l'intention de fermer, consolider ou réduire les locaux requis pour accueillir le personnel restant du Ministère. Par conséquent, le plan révisé de RNCan exige la fermeture de 25 bâtiments et de deux complexes, ainsi qu'une réduction de l'espace de 70 000 m<sup>2</sup>, qui ramène les besoins à 303 000 m<sup>2</sup>. À ce jour, le Ministère a fermé 10 bâtiments. Le Ministère a l'intention de faire approuver par le Conseil du Trésor l'utilisation des fonds provenant de la vente de ces installations pour financer en partie la mise en œuvre du Plan stratégique d'aménagement des locaux.

En guise de conclusion, le Ministère respecte les délais et le budget prévus pour la mise en œuvre des décisions résultant de l'Examen des programmes.

## 6.0 Renseignements supplémentaires

Tableau 1 : Autorisations pour 1995-1996 – Partie II du Budget des dépenses

Crédit (en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1995-1996
1 Dépenses de fonctionnement	400 570	430 466
5 Dépenses en capital	19 992	59 426
10 Subventions et contributions	51 537	270 593
(L) Ministre des Ressources naturelles		
- Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 968	33 265
(L) Paiements à Pipeline Interprovincial Incorporée à l'égard des déficits subis au prolongement jusqu'à Montréal	2 000	26 000
(L) Fonds de développement Canada–Nouvelle-Écosse	6 000	5 400
(L) Fonds de développement Canada–Terre-Neuve	6 500	8 250
(L) Office Canada–Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1 657	1 950
(L) Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	680	722
(L) Paiements au compte des recettes extracôticières de la Nouvelle-Écosse	2 500	4 950
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	5	–
(L) Fonds renouvelable de Géomatique Canada	512	402
<b>Total budgétaire</b>	<b>522 970</b>	<b>841 473</b>
L15 Prêts conformément au Projet de développement Hibernia	66 000	66 000
<b>Total du ministère</b>	<b>588 970</b>	<b>907 473</b>

**Tableau 2 : Besoins en ressources pour 1995-1996, par secteur et domaine d'activité**

Secteur (en milliers de dollars)	Domaine d'activité/Activité						Total
	Sciences et technologie	Infrastructure de connaissances	Politiques et règlements	Promotion des intérêts internationaux du Canada	Programmes temporarisés/ spéciaux	Gestion ministérielle et administration	
Sciences de la Terre	50 721	130 702	11 705	1 951			195 079
	49 131	126 607	11 338	1 890			188 966
Forêts	113 554	1 624	6 957	2 477	69 668		194 280
	110 607	1 721	6 069	2 605	68 295		189 297
Minéraux et métaux	40 456	7 634	9 924	3 817	14 504		76 335
	39 774	7 569	10 035	3 810	13 841		75 029
Énergie	69 939	2 977	46 437	2 019	219 074		340 446
	68 621	2 746	44 503	2 000	176 128		293 998
Services intégrés	15 033	9 828	2 023	578	1 445	42 221	71 128
	11 898	7 779	1 602	458	1 143	41 408	64 288
Orientation et coordination						15 150	15 150
						12 572	12 572
<b>Total</b>	<b>289 703</b>	<b>152 765</b>	<b>77 046</b>	<b>10 842</b>	<b>304 691</b>	<b>57 371</b>	<b>892 418</b>
	<b>280 031</b>	<b>146 422</b>	<b>73 547</b>	<b>10 763</b>	<b>259 407</b>	<b>53 980</b>	<b>824 150</b>

NOTA : Les nombres non ombragés représentent le «Total des autorisations disponible pour emploi» et les nombres ombragés sont les «Autorisations employées au cours de l'exercice». Les montants montrés sont ceux reflétés dans les plaques des Comptes publics tels que présentés pour approbation finale en août 1996. La répartition des ressources aux nouveaux domaines d'activité est une approximation fondée sur les dépenses réelles du Ministère en 1995-1996.

### Tableau 3 : Recettes par catégorie

Les recettes perçues sont versées au Trésor et ne peuvent être utilisées pour financer les activités du Ministère, sauf dans le cas du Fonds renouvelable de Géomatique Canada. Toutefois, les recettes à valoir sur le crédit peuvent être utilisées pour réduire les dépenses afin d'appuyer l'activité «Forêts», jusqu'à concurrence de 125 p. 100 du montant des recettes indiquées dans le Budget des dépenses principal. Les recettes par catégorie (tableau 3) sont indiquées ci-dessous.

(en milliers de dollars)	Recettes réelles 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Recettes réelles 1995-1996
<b>Catégorie</b>			
Privilèges, licences et permis	11 763	16 189	14 478
Intérêts sur prêts	2 311	2 134	3 205
Produit des ventes	2 283	841	1 594
Services et frais de service	10 974	12 600	10 956
Remboursement des dépenses des années précédentes	1 855	–	3 164
Rajustement des créditeurs à la fin de l'exercice	1 671	–	2 805
Recettes pour les services accordés au Fonds renouvelable de Géomatique Canada*	754	2 582	700
Divers	4 006	15	4 124
Recettes à valoir sur le crédit – Forêts	426	617	166
Recettes créditées au Fonds renouvelable de Géomatique Canada**	11 837	17 707	13 107
<b>Total des recettes</b>	<b>47 880</b>	<b>52 685</b>	<b>54 299</b>

Moins (disponible pour dépenser à l'interne)

Recettes à valoir sur le crédit			
– Forêts	426	617	166
– Fonds renouvelable de Géomatique Canada	11 837	17 707	13 107
<b>Recettes à valoir sur le Trésor</b>	<b>35 617</b>	<b>34 361</b>	<b>41 026</b>

\* Le montant du Budget principal 1995-1996 est tiré des états financiers pro forma du plan d'affaires transitionnel de Géomatique Canada et comprenait, par erreur, l'amortissement et les recettes provenant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

\*\* Ce montant représente les entrées de fonds déposées au Fonds renouvelable et, par conséquent, ne reflète pas les comptes débiteurs.

## Tableau 4 : Détails sur les grands projets d'immobilisation

Les dépenses en capital ont représenté 5 p. 100 des dépenses budgétaires totales en 1995-1996.

Ce tableau présente les projets de construction ou d'acquisition d'immobilisations dont le coût total prévu est de trois millions de dollars ou plus (grands projets d'immobilisations) et comprend les grands projets d'immobilisations non achevés annoncés antérieurement. REMARQUE : Le Ministère est autorisé à approuver des projets d'immobilisations pouvant aller jusqu'à cinq millions de dollars. Les grands projets d'immobilisations portent sur plus d'un domaine d'activité; ils sont donc uniquement énumérés par province.

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses réelles jusqu'au 31 mars 1996*	Budget des dépenses 1995-1996
<b>Québec</b>				
Lab. de recherche minière (AF)**	6 000	3 731	–	250
Lab. de recherche en diversification énergétique (Varenes), Phase I (AF)	10 954	10 954	–	–
Lab. de recherche en diversification énergétique (Varenes), Phase II (I) ***	7 186	2 995	–	1 818
<b>Ontario</b>				
Plan stratégique de logement, 555 – 601 – 615, rue Booth (I – AP) ****	14 319	18 230	–	2 000
<b>Alberta</b>				
Expansion de l'ISPG – Calgary (I – AP)	4 375	4 375	–	350
<b>Total des projets de plus de 3 millions de dollars</b>	<b>42 834</b>	<b>40 285</b>	<b>–</b>	<b>4 418</b>
<b>Total des projets d'immobilisations</b>				<b>59 426</b>

\* Il n'y a pas eu de dépenses puisque ces projets ont été reportés dans le cadre de l'Examen des programmes.

\*\* Approbation finale (AF) d'un projet – Approbation par le CT des objectifs (conditions de base du projet), y compris l'objectif des coûts, de la phase de mise en œuvre de projet, qui donne l'autorisation nécessaire pour procéder à la mise en œuvre. Les ministères parrains peuvent solliciter l'approbation finale après avoir établi la portée de l'ensemble du projet et une estimation fondée des coûts.

\*\*\* Estimation indicative (I) – Cette estimation en est une dont la qualité et l'ordre de grandeur ne sont pas suffisants pour justifier son approbation par le Conseil du Trésor à titre l'objectif des coûts. Elle remplace les estimations de catégorie C ou D.

\*\*\*\* Approbation provisoire d'un projet (AP) – Autorisation du CT d'entreprendre un projet en fonction des exigences opérationnelles prévues. Cette approbation s'étend aux objectifs de l'étape de définition du projet et aux dépenses pertinentes. Les ministères parrains peuvent solliciter l'approbation provisoire après avoir examiné la portée complète du projet et en avoir établi le coût, selon une estimation indicative, et après avoir préparé une estimation fondée du coût de l'étape de définition du projet.

**Tableau 5 : Paiements de transfert par domaine d'activité**

Les subventions et contributions ont représenté 33,8 p. 100 du total des dépenses budgétaires du Ministère en 1995-1996.

(en dollars)	Dépenses réelles 1994-1995	Budget des dépenses 1995-1996	Dépenses réelles 1995-1996
<b>SUBVENTIONS</b>			
<b>Sciences et technologie</b>			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Ministère	59 824	51 500	39 000
Subvention pour la recherche forestière et le développement du secteur forestier	9 277	12 506	10 000
Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	21 750	25 000	23 000
Subventions aux universités pour des travaux de recherches particuliers sur les forêts	30 000	39 006	–
<b>Infrastructure de connaissances</b>			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Ministère	161 979	231 500	120 460
<b>Politiques et règlements</b>			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Ministère	10 127	122 500	73 753
Subvention à l'Université de Calgary pour l'Institut canadien de recherche énergétique	205 000	205 000	130 000
<b>Gestion ministérielle et administration</b>			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Ministère	12 500	–	36 000
<b>Total des subventions</b>	<b>510 457</b>	<b>687 012</b>	<b>432 213</b>

**Tableau 5 : Paiements de transfert par domaine d'activité (suite)**

(en dollars)	Dépenses réelles 1994-1995	Budget des dépenses 1995-1996	Dépenses réelles 1995-1996
<b>CONTRIBUTIONS</b>			
<b>Sciences et technologie</b>			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Ministère	163 188	200 000	199 500
Part fédérale du programme de recherche et de développement de l'Association canadienne de l'électricité	1 827 000	967 000	1 325 000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	2 021 115	2 958 000	1 676 528
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement dans le cadre des initiatives du Plan vert	2 120 642	2 181 000	1 939 589
Contributions à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	4 050 572	4 665 000	4 250 317
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	807 547	679 000	860 785
Contributions pour la recherche forestière et le développement du secteur forestier	142 608	20 800	464 016
Association forestière du Canada	80 000	80 000	60 000
Institut canadien de recherches en génie forestier	2 052 000	2 038 434	2 038 434
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'accord sur l'énergie forestière	110 295	110 295	110 433
Contribution à Forintek Canada Corp.	7 908 250	4 968 684	5 004 643
Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	82 358	47 025	91 349
Contribution à l'Université de Moncton	320 000	300 800	301 600
Contribution à l'Université de la Colombie-Britannique	175 000	175 000	100 000
Contribution globale à l'appui du programme Partenaires pour le développement durable des forêts	12 773 330	13 475 536	13 174 569
<i>Poste non requis en 1995-1996</i>			
Bureau de recherche et de technologie des sables bitumineux de l'Alberta et Alberta Research Council	420 000	-	-

**Tableau 5 : Paiements de transfert par domaine d'activité (suite)**

(en dollars)	Dépenses réelles 1994-1995	Budget des dépenses 1995-1996	Dépenses réelles 1995-1996
<b>Infrastructure de connaissances</b>			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Ministère	263 735	188 600	280 661
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement dans le cadre des initiatives du Plan vert	280 119	430 000	428 980
Programme de sondage des fonds marins	533 385	500 000	686 773
<i>Postes non requis en 1995-1996</i>			
Association des arpenteurs fédéraux	110 000	–	–
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	50 000	–	–
<b>Politiques et règlements</b>			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Ministère	191 987	224 000	153 000
Contribution à l'appui d'un programme de bourses d'études pour l'Université Laval	175 000	190 000	190 000
Contribution à l'appui des investissements économiques en vue de réduire les coûts énergétiques dans le cadre de l'Initiative des bâtiments fédéraux	109 734	250 000	197 665
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	757 296	1 150 000	702 467
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement dans le cadre des initiatives du Plan vert	3 887 116	5 505 000	4 042 220
Contributions à l'appui des activités du Conseil canadien des ministres de l'environnement	53 058	125 000	79 016
Université Queen's – Centre des études sur les ressources	196 000	196 000	196 000
(L) Contributions à l'Office Canada–Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1 950 000	1 950 000	1 840 800
(L) Contributions à l'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	750 338	722 000	759 217



**Tableau 5 : Paiements de transfert par domaine d'activité (suite)**

(en dollars)	Dépenses réelles 1994-1995	Budget des dépenses 1995-1996	Dépenses réelles 1995-1996
<b>Politiques et règlements suite</b>			
<i>Postes non requis en 1995-1996</i>			
Entente de coopération Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement des énergies de remplacement et l'efficacité énergétique	34 038	-	-
Initiatives en matière de prospérité	114 950	-	-
<b>Programmes temporarisés/spéciaux</b>			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Ministère	57 891	61 000	107 624
Contributions à l'appui du Projet de développement Hibernia	329 852 085	171 574 000	131 154 097
Contribution à l'industrie aux termes des ententes sur le développement minéral			
Nouvelle-Écosse III	165 414	237 000	243 621
Québec	7 063 925	6 452 000	8 998 568
Prolongation de l'entente avec Terre-Neuve	50 000	-	179 038
Programme d'aide aux prospecteurs de l'Est du Québec	695 310	789 000	334 016
Programme minéral – Chapais-Chibougamau	1 970 074	-	394 377
Terre-Neuve III	204 776	200 000	-
Contributions en vertu du plan pour l'Est du Québec et en vertu des ententes auxiliaires conclues conformément aux ententes pour le développement économique et régional aux fins de rajustement économique et socio-économique	65 651 668	40 967 914	44 324 005
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	7 600 000	8 000 000	6 750 000
(L) Paiements à Pipeline Interprovincial Incorporée relativement aux déficits qu'elle a subis dans le cadre de la construction et de l'exploitation du prolongement jusqu'à Montréal de son réseau	5 738 854	26 000 000	6 000 000

**Tableau 5 : Paiements de transfert par domaine d'activité (suite)**

(en dollars)	Dépenses réelles 1994-1995	Budget des dépenses 1995-1996	Dépenses réelles 1995-1996
<b>Programmes temporarisés/spéciaux suite</b>			
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production et au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	–	5 400 000	5 075 920
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production et au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	17 592 073	8 250 000	5 229 989
(L) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	4 921 828	4 950 000	4 715 051
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	–	–	23 952 547
<i>Postes non requis en 1995-1996</i>			
Contribution à la restructuration financière associée à l'usine de valorisation du pétrole brut Newgrade	125 000 000	–	–
Contribution au Programme d'aménagement forestier des terres indiennes	1 302 330	–	–
<b>Gestion ministérielle et administration</b>			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Ministère	–	–	5 000
<i>Poste non requis pour 1995-1996</i>			
Institut canadien des recherches avancées	50 000	–	–
<b>Total des contributions</b>	<b>612 426 889</b>	<b>317 178 088</b>	<b>278 617 415</b>
<b>Total – Subventions et Contributions</b>	<b>612 937 346</b>	<b>317 865 100</b>	<b>279 049 628</b>

**Tableau 6 : Nouveaux prêts et dotations en capital**

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1995-1996	Réal 1995-1996
<b>Prêt</b>		
Prêts visant à faciliter la mise en œuvre du Projet de développement Hibernia	66 000	66 000

**Tableau 7 : Prêts impayés**

(en milliers de dollars)	Solde au 1 <sup>er</sup> avril 1995	Recettes et autres frais	Paiements et autres frais	Solde au 31 mars 1996
<b>Interconnexion régionale de réseaux</b>				
Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick	4 083	120	-	3 963
Institut de recherche de Hydro-Québec	5 214	5 214	-	-
<b>Énergie atomique du Canada Limitée</b>				
Logement	888	288	-	600
Centrale nucléaire Gentilly II	13 500	1 000	-	12 500

## Tableau 8 : Résumé financier du Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Le Fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 de 1993-1994* dans le but d'assurer le fonctionnement des activités productrices de recettes de Géomatique Canada. Au même moment, le Fonds a reçu du Parlement l'autorisation permanente d'effectuer des paiements à partir du Trésor, ne devant pas dépasser 8 millions de dollars à tout moment.

Les activités productrices de recettes peuvent être divisées en trois éléments : produits, services et consultation. Elles fournissent à divers clients un volume croissant de produits et de services pouvant être offerts à l'industrie, des services à valeur ajoutée, et contribuent à renforcer l'industrie de la géomatique sur les marchés internationaux. Elles contribuent également à l'atteinte des objectifs de RNCan et appuient les domaines d'activité nouvellement élaborés.

Le tableau financier suivant trace les grandes lignes des activités du Fonds au cours des deux derniers exercices.

- En termes de recettes, les recettes pour chacun des éléments des activités du Fonds ont augmenté en 1994-1995, pour une augmentation totale de 2,9 millions de dollars, ou 23 p. 100. Les dépenses ont également augmenté de 2 millions de dollars, ou 15 p. 100. Cela a donné un profit de 298 000 \$ en 1995-1996, soit une hausse de 151 p. 100 par rapport à 1994-1995. Ce rendement a découlé d'une hausse considérable des ventes de produits et de services de consultation et d'une amélioration de la gestion des dépenses, en offrant plus de formation aux gestionnaires et en améliorant leur compréhension et leur connaissance des décisions concernant les coûts et les recettes.
- Le tableau indique également les domaines qui pourraient être améliorés, comme le fonds de roulement. Cet écart important est dû à une forte augmentation des comptes débiteurs d'autres ministères et de parties de l'extérieur, ainsi qu'à une forte diminution correspondante des comptes créditeurs. Cette situation a soulevé des préoccupations de la part de l'équipe de gestion, qui seront abordées en 1996-1997 afin d'améliorer la gestion de la trésorerie.

L'équipe de gestion de Géomatique Canada a pris l'engagement de fournir des produits et des services de qualité à l'industrie canadienne de la géomatique et à tous ses autres clients, tout en respectant les règles et les directives du gouvernement concernant la gestion du Fonds renouvelable. Le Fonds débute sa troisième année d'opération, et l'équipe a des attentes pour l'avenir du Fonds et apprécie la souplesse qu'il accorde.

**Figure 8 : Résumé financier du Fonds renouvelable de Géomatique Canada (suite)**

(en milliers de dollars)	États financiers 1994-95	États financiers 1995-96
<b>Recettes</b>		
Produits	7 926	9 430
Services	3 996	4 191
Consultation	648	1 911
<b>Total des recettes</b>	<b>12 570</b>	<b>15 532</b>
<b>Dépenses (comprend le coût des biens vendus)</b>	<b>13 152</b>	<b>15 234</b>
<b>Profit (Perte)</b>	<b>(582)</b>	<b>298</b>
Changements dans le fonds de roulement	1 031	(4 234)
Acquisitions d'immobilisations	(204)	(293)
Autres postes	142	193
<b>Besoins de trésorerie</b>	<b>387</b>	<b>(4 036)</b>
Encaisse au 1 <sup>er</sup> avril	–	387
<b>Encaisse au 31 mars</b>	<b>387</b>	<b>(3 649)</b>
Rajustements de fin d'exercice	(1 734)	307
<b>Autorisation cumulative nette utilisée*</b>	<b>(1 347)</b>	<b>(3 342)</b>

\* L'autorisation nette utilisée représente la situation de trésorerie du Fonds à la fin de l'année comptable du gouvernement, qui diffère de celle du Fonds renouvelable de Géomatique Canada.

**Tableau 8 : Résumé financier du Fonds renouvelable de Géomatique Canada *suite***

	États financiers 1994-95	États financiers 1995-96
<b>Recettes</b>		
Produits	7 926	9 430
Services	3 996	4 191
Consultation	648	1 911
<b>Total des recettes</b>	<b>12 570</b>	<b>15 534</b>
<b>Dépenses (comprend le coût des biens vendus)</b>	<b>13 152</b>	<b>15 234</b>
<b>Bénéfice/(Perte)</b>	<b>(582)</b>	<b>298</b>
Changements dans le fonds de roulement	1 031	(4 234)
Acquisitions d'immobilisations	(204)	(293)
Autres postes	142	193
<b>Besoins de trésorerie</b>	<b>387</b>	<b>(4 036)</b>
Encaisse au 1 <sup>er</sup> avril	–	387
<b>Encaisse au 31 mars</b>	<b>387</b>	<b>(3 649)</b>
Rajustements de fin d'exercice	(1 734)	307
<b>Autorisation cumulative nette utilisée*</b>	<b>(1 347)</b>	<b>(3 342)</b>

\* L'autorisation nette utilisée représente la situation de trésorerie du Fonds à la fin de l'année comptable du gouvernement, qui diffère de celle du Fonds renouvelable de Géomatique Canada.

**Tableau 8 : Résumé financier du Fonds renouvelable de Géomatique Canada *suite***

	États financiers 1994-95	États financiers 1995-96
<b>Recettes</b>		
Produits	7 926	9 430
Services	3 996	4 191
Consultation	648	1 911
<b>Total des recettes</b>	<b>12 570</b>	<b>15 534</b>
<b>Dépenses (comprend le coût des biens vendus)</b>	<b>13 152</b>	<b>15 234</b>
<b>Bénéfice/(Perte)</b>	<b>(582)</b>	<b>298</b>
Changements dans le fonds de roulement	1 031	(4 234)
Acquisitions d'immobilisations	(204)	(293)
Autres postes	142	193
<b>Besoins de trésorerie</b>	<b>387</b>	<b>(4 036)</b>
Encaisse au 1 <sup>er</sup> avril	-	387
<b>Encaisse au 31 mars</b>	<b>387</b>	<b>(3 649)</b>
Rajustements de fin d'exercice	(1 734)	307
<b>Autorisation cumulative nette utilisée*</b>	<b>(1 347)</b>	<b>(3 342)</b>

\* L'autorisation nette utilisée représente la situation de trésorerie du Fonds à la fin de l'année comptable du gouvernement, qui diffère de celle du Fonds renouvelable de Géomatique Canada.